

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVIII - N° 133

MONTRÉAL, LE LUNDI 16 JUIN 1997

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

**PERSPECTIVES**

## De l'impolitesse

Le bipède n'en peut plus. Il est au bord de la crise de nerfs. Quelle en est la cause? Entre les festivals, la multiplication des braderies, les travaux sur les ponts et autres détournements des sens de l'orientation, le citoyen bipède est totalement déboussolé. Tellement, que le pauvre formule une prière: la construction d'une piste Ho Chi Minh sous l'île de Montréal.

Plus que jamais cette année, les Montréalais ont été, sont, et seront dans l'obligation de multiplier les changements d'itinéraires. Il y a encore deux ou trois ans de cela, on fermait des rues pour cause de Festival de jazz, Tour de l'île, feux d'artifice, et pour l'autre... comment s'appelle-t-il déjà? Le Juste pour se bidonner. Parlons-en du juste.

Le juste, soit ce citoyen à qui on a enseigné que la politesse est peut-être bien le préalable à la politique et qui donc n'ose pas se plaindre, en a un peu, voire beaucoup, marre des contrariétés qui lui sont imposées en nombre croissant cet été.

Qu'on y songe: il y a eu jusqu'à présent le Tour de l'île, le Tour des enfants, un Tour de la santé tenu il y a trois ou quatre semaines de cela, le Rockfest du Grand Prix, des réparations au tunnel Lafontaine, des feux d'artifice, des réparations au pont Champlain, des braderies avenue du Mont-Royal, rue Monkland, Bernard, boulevard Saint-Laurent, on en saute sinon on serait obligé de poursuivre jusqu'en bas du présent papier.

Bien qu'on tienne tout de même à signaler qu'il y aura bientôt le Festival de jazz suivi des Francofolies, qu'il y a des travaux dans le tunnel Ville-Marie et qu'il y en aura au pont Jacques-Cartier; comme on tient à souligner que puisqu'il y a eu des réparations au pont Champlain l'an dernier et l'année d'avant, on ne comprend pas pourquoi il y en a encore cette année. C'est quoi ça? Du ni vu ni connu je l'embrouille ou alors de la réparation qui vient d'acquiescer le statut de permanente. Là, il doit y avoir un truc.

En attendant, le juste, ce citoyen qui tient la porte pour laisser passer le bipède qui a les mains pleines, est devenu une pauvre petite bête. Elle est en plein désarroi. Parce que toutes ses fins de semaine elle doit désormais les aborder en se demandant quel chemin elle devra suivre pour arriver à, c'est une question de politesse, à l'heure pour tel rendez-vous ou plus simplement quel chemin elle devra emprunter pour ne pas perdre plus de temps qu'il n'en faut à faire ses courses.

Parce que, et là c'est une question de savoir-vivre, cette autre facette de la politesse, la ratatouille, la vraie, la caramélisée, ça ne se fait pas en moins de deux. Soit dit en passant, et à l'inverse du présent propos, comment se fait-il que la circulation automobile soit toujours permise au marché Jean-Talon. Bonté divine!

Plus sérieusement, encore que... Ce qu'il y a d'ahurissant dans tous ces détournements, ceux qui sont provoqués par les événements culturels-sportifs, c'est qu'ils sont tous attribuables à un biais, un nouveau biais, de cette science de l'agression qu'est le marketing. La pub.

Pour se comprendre, il faut qu'on parle un peu de la toile de fond qui caractérise le monde actuel de la pub. Il y a quelques mois de cela, une étude effectuée aux États-Unis en était arrivée à la conclusion que l'industrie de la télévision avait rendez-vous avec une crise très profonde d'ici le terme de la présente décennie.

Ainsi que le rapporta alors le *New York Times*, les auteurs avaient constaté que la multiplication des câblodistributeurs avait été si rapide que ces derniers allaient immanquablement être confrontés à une très grave crise de contenu. Même qu'elle était déjà dans l'air, on parle évidemment de celui qu'empruntent les ondes télévisuelles.

Toujours est-il que cette multiplication ajoutée à l'avènement d'Internet a débouché sur ceci: les commanditaires, les acheteurs de pub, privilégiés de plus en plus les événements de type Tour de l'île ou Rockfest. Et pourquoi donc? On ne peut pas les zapper.

Prenez le Rockfest. Molson étant le commanditaire, Molson a négocié le droit de planter de vastes bannières à l'effigie, évidemment, de ses marques. Ce faisant, tous les gens qui passaient par là en dehors des heures de spectacles constituaient ce qu'on appelle en langue pub une clientèle captive. Cette année, cette commercialisation des espaces publics a atteint un point sidérant. Mettons qu'en juste, qu'en bon citoyen conscient et qui comprend qu'on ferme les rues, vous décidez de prendre les voies de traverse. D'aller faire les courses au marché Atwater en passant par le canal Lachine. Et alors? Vous constatez que là, dans ce qui est parait-il un parc public, un parc fédéral, dans ce qui est un lieu historique parce qu'il fut le berceau de l'industrialisation du Canada, et bien les marchands ont commencé à s'installer. Là, on vend du liquide en cannettes, ici la brasserie Magnan a construit une terrasse où l'on verse la bière dans des verres en plastique. Bref, le vandalisme culturel commence son œuvre.

Ce qui amène une question. Comment se fait-il que ces espaces dits publics parce qu'ils appartiennent à tous les justes soient détournés, dans tous les sens du terme, au profit des marchands du temple? Ce n'est plus de la politique ni de l'économie.

C'est de l'impolitesse. Ça mérite une paire de baffes.

**L'ENTREVUE**

Michael Albert:  
l'autre économie,  
page B 1



**LE MONDE**

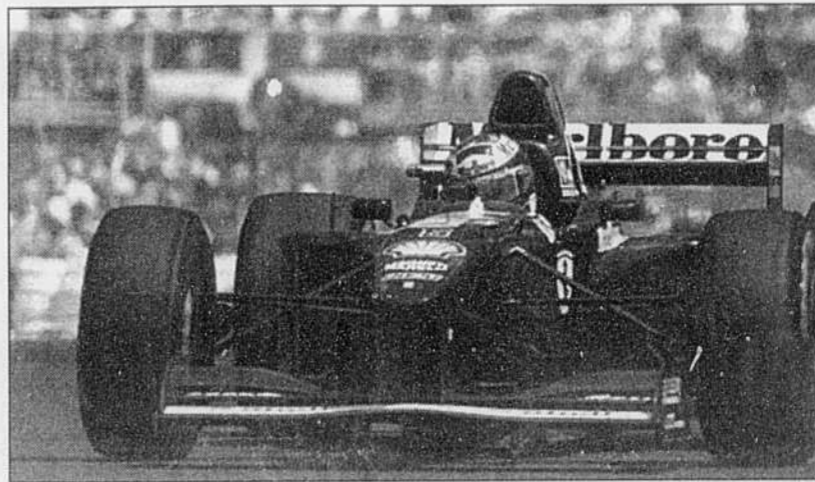
Paris et Bonn  
sont près d'un accord,  
page A 5



**LES ACTUALITÉS**

Eggleton agira  
promptement dans l'affaire  
somalienne, page A 3

## Déception et inquiétude



Les amateurs de sport automobile ont eu droit à un Grand Prix du Canada fertile en rebondissements, hier après-midi, sur le circuit Gilles-Villeneuve de l'île Notre-Dame. L'épreuve a couronné l'Allemand Michael Schumacher, sur Ferrari (photos du haut et de droite), au terme d'une course amputée d'une douzaine de tours en raison d'un violent accident dont a été victime le Français Olivier Panis. Les fans n'ont cependant pu applaudir que très brièvement le héros local, Jacques Villeneuve (à gauche), contraint à l'abandon dès le deuxième tour à la suite d'un tête-à-queue dans un virage qu'il avait pris trop rapidement. Celui-ci s'en voulait beaucoup, attribuant sa contre-performance à «une erreur stupide».

CHRISTIAN GUAY LE DEVOIR

## Week-end rouge

- Schumacher gagne un Grand Prix écourté
- Villeneuve sort de piste au deuxième tour

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

Michael Schumacher et l'écurie Ferrari se sont propulés au sommet de la hiérarchie de la Formule 1, hier lors d'un Grand Prix du Canada suscitant à la fois la déception et l'inquiétude. L'épreuve s'est en effet terminée sur le drapeau rouge — dramatique de signification — et non pas sur le traditionnel drapeau de damier.

Décevante que cette 29<sup>e</sup> édition du Grand Prix, d'abord en raison de l'abandon hâtif de Jacques Villeneuve. La coqueluche locale n'avait pas encore terminé son deuxième tour (vous avez bien lu deuxième) qu'il percutait le mur dans l'étroit et sinueux virage n° 13, tout juste avant la ligne des puits.

«Je suis entré trop vite dans le virage et j'ai laissé échapper la voiture», a déclaré Villeneuve, qui s'est «auto-sermonné» à plus d'une reprise en s'extirpant de sa voiture.

«Je ne me souviens pas d'avoir commis une grosse bêtise comme celle-là dans le passé, a-t-il ajouté. Je vais devoir m'efforcer de l'oublier au plus vite.» Les 102 283 spectateurs pré-

sents voudront sûrement oublier eux aussi.

L'accident du pilote de Williams-Renault était néanmoins sans gravité. Sans gravité parce que Villeneuve a quitté la piste sur ses deux jambes, ce qui ne fut pas le cas pour Olivier Panis.

Panis, qui court pour Prost-Mugen Honda, a subi des fractures aux deux jambes lors d'une brutale sortie de piste au 52<sup>e</sup> tour. Sa voiture a alors effectué une embardée avant de heurter un mur et de percuter de face une pile de pneus. La rupture d'une pièce mécanique serait à l'origine de l'accident, selon les indications qu'il a fournies aux membres de son écurie.

Olivier Panis reposait hier dans un état stable à l'hôpital Sacré-Cœur, à Montréal, où il a été opéré. Son patron, Alain Prost, était atterré. La saison de son poulain étant compromise, selon les médecins, il devra rapidement trouver un pilote de réserve. Avant de se lancer sur le circuit Gilles-Villeneuve, Panis occupait le troisième rang au classement des pilotes.

L'accident de Panis a évidemment entraîné la «neutrali-

VOIR PAGE A 8: GRAND PRIX

■ Villeneuve n'a pas cherché d'excuse, page B 5

## Profession: cinéaste social

Le festival Présence autochtone propose une rétrospective du cinéaste bolivien Jorge Sanjinés

CLÉMENT TRUDEL  
LE DEVOIR

En 1967, le jury du Festival de Cannes découvre un jeune réalisateur, Jorge Sanjinés, qui «exprime les conflits sociaux [boliviens] dans une langue qui concerne l'humanité entière». Il s'agissait d'un tout premier film, *Ukamau*, histoire d'un Indien préparant patiemment sa vengeance après le viol et l'assassinat de sa femme.

Maintes fois primé depuis pour son cinéma social, Sanjinés, dont le dernier film, *Para recibir el canto de los pájaros* (Pour recevoir le chant des oiseaux), ouvre ce soir le festival Présence autochtone 1997, a été systématiquement pris à partie par le quotidien conservateur *La Razón*, de La Paz, pour cette allégorie sur la persistance du racisme et de la

discrimination dans la société bolivienne. Sanjinés déplore dans cette œuvre «le manque d'identification de la classe sociale dominante au destin historique du pays».

Le scénario est simple: une équipe de tournage s'apprête à reconstituer, dans un village isolé, des scènes mettant en cause les conquérants cruels et obsédés par l'or. On sent poindre petit à petit de graves préjugés envers «ces Indiens-là» qui ne mordent même pas à l'appât du cachet offert pour figurer dans le film projeté. Geraldine Chaplin y incarne une Française (Katheri) qui a de l'empathie pour ce peuple au sein duquel elle vit depuis huit ans. Katheri n'a rien perdu de ses idéaux de mai 68, elle affiche chez elle le slogan: «Soyez réalistes, demandez l'impossible.»

«Les projets génocidaires de maints présidents qui affirmaient qu'il fallait exterminer l'Indien comme on

l'avait fait ailleurs n'ont pas eu de succès», confie en entrevue au *Devoir* Sanjinés tout en soulignant que, curieusement, la République a parfois signifié «moins de droits pour la majorité» que ce n'était le cas au temps de la colonie — l'indépendance date de 1825. D'autre part, le sentiment de rancune envers les conquérants n'a pas atteint en Bolivie le degré qu'on lui connaît dans d'autres pays. Le fondateur de la ville de La Paz a son monument, personne ne songe à le détruire ou à le déplacer; il n'en va pas de même pour le conquérant Hernán Cortés auquel le Mexique voue une rancœur tenace.

Le cinéaste en est à son premier séjour au Canada; il n'avait pas pu se rendre à une invitation qu'on lui avait faite en 1976 alors qu'il se trouvait en exil en Equateur. Son préjugé favorable envers le Cana-

VOIR PAGE A 8: FESTIVAL

Commissions scolaires linguistiques

## L'espoir renaît

Le critique libéral accueille favorablement un compromis proposé à Pauline Marois

LOUISE LEDUC  
LE DEVOIR

L'espoir d'obtenir un consensus autour du projet de loi 109 sur la création de commissions scolaires linguistiques renaît. Jean-Pierre Proulx, celui-là même qui, avec le constitutionnaliste José Whoerling avait dès 1996 ouvert la voie à un amendement constitutionnel, a proposé hier l'ajout d'une «disposition interprétative». La nouvelle proposition de Jean-Pierre Proulx a été favorablement accueillie hier par le critique de l'opposition officielle, François Ouhmet, qui la proposera dès aujourd'hui au caucus libéral.

Dans un texte envoyé samedi après-midi à la ministre de l'Éducation Pauline Marois, au député libéral François Ouhmet et au *Devoir*, M. Proulx reprend le bâton de pèlerin dans le but de résoudre le problème et de finalement «clôre un débat vieux de trente ans».

Par cette «disposition interprétative», M. Proulx entend qu'il suffirait de préciser, dans la Loi sur les élections scolaires, «que le seul fait pour une personne qui n'a pas d'en-

VOIR PAGE A 8: COMPROMIS

Lire aussi, page A 6

■ L'éditorial de Lise Bissonnette:  
Le théâtre de l'absurde

## Montréal a mal à ses finances

Le pacte fiscal consenti par Québec ne pansera qu'une partie des plaies

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

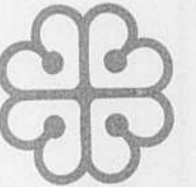
Ce que le gouvernement du Québec donne à Montréal d'une main, il le reprend de l'autre. Même avec un pacte fiscal de 51 millions à l'horizon et une aide forfaitaire de 20 millions, la métropole a mal à ses finances.

Cette aide, qui devrait être annoncée cette semaine (le conditionnel s'impose, les tergiversations ayant été fort nombreuses depuis l'engagement électoral de 1994), correspond à la moitié de ce que souhaitait l'administration du maire Pierre Bourque. En effet, la Ville avait établi un objectif progressif sur trois ans atteignant finalement 100 millions récurrents par année.

Mais le pacte fiscal consenti par Québec ne pourra panser qu'une partie d'une plaie beaucoup plus grave que 71 millions.

Depuis deux ans, les dépenses de la Ville de Montréal sont plus élevées que ses revenus, provoquant un déficit qui est comblé à même les réserves. Ainsi en 1995, les recettes s'établissaient à 2,030 milliards et les dépenses à 2,035 milliards. Le déficit a alors été comblé à partir des réserves, créant du coup un surplus de 33,7 millions.

L'année dernière, le même scénario s'est déroulé. Les dépenses ont été de près de huit millions supérieures aux recettes. Là aussi, Montréal a connu officiellement et légalement (les villes n'ont pas le droit de faire de déficit) un surplus de 32 millions, les fonds étant puisés dans la tireli-



VOIR PAGE A 8: FINANCES

**MÉTÉO**

Montréal Ciel variable.  
Risque d'orages en soirée.  
Max: 25 Min: 15  
Québec Ciel variable.  
Max: 23 Min: 14  
Détails, page B 2

**INDEX**

Agenda ..... B 7 Idées ..... A 7  
Annonces ..... B 6 Le monde ..... A 5  
Avis publics .. B 3 Les sports ..... B 5  
Culture ..... B 8 Mots croisés.. B 6  
Économie ..... B 2 Planète ..... B 4  
Éditorial ..... A 6 Télévision ..... B 7



## • LES ACTUALITÉS •

# Petit répit pour le téléspectateur câblé

Vidéotron réduira, à l'automne, sa facture mensuelle d'environ deux dollars

PAULE DES RIVIÈRES  
LE DEVOIR

Vous constatez que de nouvelles chaînes feront leur apparition en septembre et vous vous demandez, avec raison, si vous devrez payer pour cette avalanche non sollicitée d'émissions nouvelles. Après tout, un honnête citoyen ne peut passer qu'un certain nombre d'heures devant son écran. De plus, il n'est pas certain que les manchettes du nouveau Canal de nouvelles ou les vidéos pépères de Maximus soient votre tasse de thé!

Mais la dernière chose dont le câblodistributeur Vidéotron a besoin, avant la fusion prochaine avec CF Câble, c'est d'une rébellion du consommateur. Surtout que la concurrence sera vive avec la distribution par satellite.

À l'automne, Vidéotron réduira donc la facture mensuelle d'abonnement au câble, qui est présentement de 25,09 \$, d'environ 2 \$. Mais le bouquet de chaînes offertes sera moins attrayant puisque Musique Plus, Réseau des sports et Canal D disparaîtront, pour passer à l'étagé.

Cet «étagé» ou deuxième niveau de chaînes coûtera un montant additionnel de 4 \$. Donc, si vous voulez récupérer les chaînes qui auront disparu du service de base du câble et avoir droit aux quatre nouvelles chaînes qui entreront en ondes en septembre (Canal de nouvelles, Canal Vie, Maximus et la chaîne de dessins animés Teletoon), votre facture ne sera pas réduite mais augmentée.

Le service de base inclura tout de même le Réseau de l'information, qui, en vertu de la loi doit obligatoirement être offert au plus grand nombre possible. TV5 restera également à la base, en gros parce que le câblodistributeur doit privilégier les chaînes francophones qui ne courent pas les rues. Enfin, pour des raisons idéologiques, le câblodistributeur laissera aussi Canal Famille à la base, pour ne pas pénaliser les familles à revenus modestes qui comptent sur cette chaîne mais n'auraient pas les moyens de payer davantage.

Les deux autres câblodistributeurs qui offrent déjà deux niveaux de chaînes, Cogeco et CF Câble, ont emprunté sur ce point des voies différentes: le premier a installé Canal Famille à l'étagé le second sur le service de base.

Enfin, le nouveau poste de langue anglaise Global, qui a son antenne à Québec, sera aussi installé sur le service de base, où il délogera CBS en lui volant son numéro 3. La chaîne américaine sera logée ailleurs.

Les chaînes spécialisées qui changent de palier ne sont pas surprises. La direction de Canal D s'attendait un jour ou l'autre à «passer à l'étagé» puisque son statut de licence, tel que défini par le CRTC, le prévoyait.

«Ce sera à Vidéotron de bien faire sa promotion», résume une porte-parole de la direction de Canal D, confiante, vu son succès, de contribuer à faire vendre le second niveau de chaînes, qui comportera une douzaine de chaînes. Pour chaque chaîne américaine, le câblodistributeur doit



«Un honnête citoyen ne peut passer qu'un certain nombre d'heures devant la télévision.»

en offrir une canadienne. L'étagé sera constitué de quatre nouvelles chaînes francophones, auxquelles se greffe-

ront certaines chaînes américaines déjà offertes à ceux qui possèdent l'appareil Vidéoway, comme Fox, Discovery, A&E, TSN, Bravo!, Life, Showcase, TVO et certaines des nouvelles chaînes canadiennes anglaises, soit History Channel, la chaîne de nouvelles de CTV, le Comedy Channel et Teletoon en anglais. Vidéotron effectue présentement des sondages afin de connaître les goûts de ses abonnés. Il est trop tôt pour faire des prédictions sauf pour ce qui est de la chaîne de sports TSN qui semble être courue.

Il faut dire que le câblodistributeur a la tâche un peu plus facile avec la fusion. Il pourra transférer sur CF Câble les abonnés de langue anglaise — en gros qui habitent à l'ouest de la rue Bleury — ; de cette manière, Vidéotron constitue sa structure de chaîne pour une clientèle à 97 % francophone. Ce qui est plus aisé.

Le reste que le défi pour le câblodistributeur sera d'attirer entre 75 % et 80 % des abonnés du câble à l'étagé. Car en deçà de ce pourcentage, les recettes publicitaires des chaînes pâtiront. C'est d'ailleurs cette crainte qui a conduit RDS, l'an dernier, à refuser de monter à l'étagé et à faire échouer le projet. Car pour Vidéotron, il est essentiel que chaque type de chaîne se retrouve à l'étagé, de manière à ce que nous, pauvres consommateurs, ne puissions pas résister à l'appel d'un service «plus complet». Nous sommes encore bien loin, on le voit, du service à la carte en vertu duquel nous ne paierions que pour les chaînes que nous voulons et rien d'autre. Ce jour-là, certaines chaînes, assurément, resteront sur le carreau.

## EN BREF

### À la baignade!

(Le Devoir) — C'est aujourd'hui que se fera l'ouverture de la plupart des piscines extérieures et patageoires de la Ville de Montréal. Mais c'est lundi 23 juin que les Montréalais pourront profiter de l'ensemble du réseau pour la saison estivale. Dès lors, les piscines extérieures seront ouvertes sept jours sur sept, jusqu'à 19 h et les patageoires jusqu'à 16 h 30, ou selon la température et l'achalandage. Du lundi au vendredi l'entrée y sera gratuite. Les fins de semaine et les jours fériés cependant les baigneurs adultes devront déboursier 2,75 \$, les moins de 18 ans 1 \$, et les personnes âgées de 55 ans et plus, 2 \$. L'été dernier, plus de 800 000 personnes ont fréquenté les piscines extérieures et les patageoires de Montréal, sans compter les quelque 1,4 million d'entrées enregistrées dans les piscines intérieures, tout au long de l'année.

### Résistance aux antibiotiques

Toronto (PC) — Des chercheurs canadiens ont découvert une enzyme produite par les bactéries qui leur permet de développer une résistance aux antibiotiques. «Cette enzyme agit un peu comme les mâchoires d'un crocodile: mettez un bâton en travers de sa bouche, et il ne pourra plus mordre», explique le docteur Albert Berghuis, professeur adjoint de biochimie à l'université McMaster de Hamilton, en Ontario. La résistance bactérienne aux antibiotiques est devenue un problème sérieux pour les hôpitaux du monde entier. Une fois la résistance acquise, les bactéries transmettent cette faculté aux générations suivantes. «Nous avons utilisé tellement de ces antibiotiques que les bactéries sont maintenant résistantes à la plupart d'entre eux», a indiqué le docteur Berghuis. Le problème semblait moins urgent dans le passé parce que les chercheurs découvraient constamment de nouveaux antibiotiques pour déjouer la résistance des bactéries. Mais la recherche pharmaceutique a ses limites et quelques souches de bactéries menacent maintenant de devenir incontrôlables. Les chercheurs de McMaster ont pu «dessiner» précisément la structure atomique de l'enzyme en utilisant un appareil à rayons X, appelé «synchrotron», au Brookhaven National Laboratory de Long Island, à New York. Les résultats de la recherche ont été publiés vendredi dans le magazine de biologie Cell.

### Carifesta

(PC) — La Carifesta, fête annuelle de la communauté antillaise de Montréal, profitera du soutien financier de Québec, le ministre d'État à la Métropole, Serge Ménard, lui ayant accordé une subvention de 75 000 \$ étalée sur trois ans. L'Association des festivités culturelles des Caraïbes entend promouvoir la Carifesta auprès de la communauté francophone de Montréal et de Québec, mais aussi des Ontariens et des Américains. La troisième édition de la Carifesta bat son plein dans le quartier Côte-des-neiges, à Montréal, depuis le 25 mai. Un défilé est notamment prévu pour le 28 juin.

# De quoi fermer la boîte des concurrents.

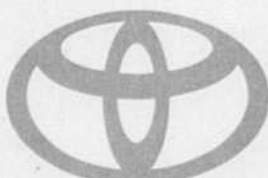
Tercel CE **plus**  
**209 \$** par mois/  
location  
48 mois\*

**0 \$ COMPTANT**  
transport et préparation inclus



\* Programme de location au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Toyota Crédi Canada Inc. Valable pour les modèles 1997 Tercel CE Plus AC51LM-CA, neufs, loués et livrés avant le 30 juin 1997. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Premier versement de 238,19 \$ et dépôt de garantie de 250 \$ exigibles au moment de la livraison. Basée sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 7¢/km s'appliquent pour les kilomètres excédentaires. Modèle pour fin d'illustration seulement. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire



# TOYOTA

T U M ' É P A T E R A S T O U J O U R S !

BOUCHERVILLE  
Toyota Daval  
655-2350

CHÂTEAUGUAY  
Châteauguay Toyota  
655-1250

JOLIETTE  
Joliette Toyota  
759-3449

LACHINE  
Spécial Lexus Toyota  
834-7171

LACHUTE  
Lachute Toyota  
562-6662

LAVAL  
Chomedey Toyota  
687-2634

MONTREAL  
Vimont Lexus Toyota  
668-2710

LONGUEUIL  
Longueuil Toyota  
674-7474

MONT-LAURIER  
Lexus Toyota Gabriel  
581-3540

MONTREAL  
Alto Toyota  
378-9191

MONTREAL  
Toyota Pie IX  
329-0909

POINTE-CLAIRE  
Fairview Toyota  
694-1510

REPENTIGNY  
Repentigny Toyota  
581-3540

ST-EUSTACHE  
Toyota St-Eustache  
475-1872

ST-HYACINTHE  
Angers Toyota  
774-9191

ST-JEAN  
Dirly Toyota  
359-9000

ST-JEROME  
Toyota St-Jérôme  
438-1255

ST-LEONARD  
St-Leonard Toyota  
252-1373

STE-AGATHE  
Toyota A  
Ste-Agathe  
328-1944

STE-THÉRÈSE  
Blainville Toyota  
435-3635

SHAWINIGAN  
Maucite Toyota  
539-8393

SOREL  
Automobile  
Pierre Lefebvre  
742-4586

TERREBONNE  
Automobiles  
L.G. Lévesque  
471-4117

THURSO  
Auger Frère  
955-2218

TROIS-RIVIÈRES  
Trois-Rivières Toyota  
374-5323

VALLEYFIELD  
G. Couillard  
Automobiles  
373-0850

VERDUN  
Woodland Toyota  
761-3444



Tilley Endurables

1050 ave. Laurier Ouest  
272-7791

OBTENEZ UN CATALOGUE GRATUIT  
EN COMPOSANT LE  
1-800-465-4249

Les  
meilleurs  
vêtements  
de voyage et  
d'aventure  
au monde

Ils sont conçus pour vous procurer  
le confort, la facilité d'entretien,  
la durabilité et la sécurité, mais  
surtout une allure formidable. Nos  
«durs qui durent» ont des poches  
secrètes et des poches sécuritaires.

## LES ACTUALITÉS

Troisième ministre de la Défense en moins d'un an

## Eggleton agira promptement dans l'affaire somalienne

«Je veux être le plus ouvert et le plus transparent sur cette question»

Les trois points sur lesquels agira en priorité le nouveau ministre de la Défense, Art Eggleton — troisième titulaire de ce ministère depuis un an — sont: l'attitude à prendre face au contenu du rapport sur le scandale de Somalie, que la commission Létourneau doit déposer d'ici au 30 juin; la désignation d'un nouveau chef d'état-major des Forces armées et la décision à arrêter quant aux programmes d'achat d'équipement pour la Marine canadienne.

JOCELYN COULON  
LE DEVOIR

Art Eggleton, troisième titulaire du poste de ministre de la Défense nationale en moins d'un an, hérite d'un ministère à ce point ébranlé par les scandales et les réductions de personnel que le premier ministre Jean Chrétien a avoué candidement, jeudi, après la cérémonie de prestation de serment de son nouveau gouvernement, que personne n'en voulait vraiment, même pas lui. Si le nouveau ministre veut reprendre en main l'institution militaire, il devra rapidement faire sa marque dans trois dossiers-clés: répondre au rapport sur les événements de Somalie, qui sera déposé dans quelques jours; nommer un nouveau chef d'état-major à la tête des Forces armées; trancher en faveur ou non de programmes controversés d'achat d'équipement pour la marine.

Quelques minutes après avoir prêté serment M. Eggleton, qui a brièvement servi dans sa jeunesse comme artiller de réserve, a donné le ton sur l'affaire somalienne en déclarant qu'il agirait promptement.

«Je veux être le plus ouvert et le plus transparent sur cette question et je veux m'assurer que le rapport soit rendu public le plus tôt possible», a-t-il dit.

Sa première tâche sera donc de donner suite au rapport de quelque 2000 pages, dit-on, que lui remettra d'ici au 30 juin la Commission d'enquête sur les événements de Somalie. Les frasques sanglantes de quelques soldats canadiens, lors de leur séjour dans ce pays d'Afrique en 1993, et l'attitude troublante des plus hautes autorités politiques et militaires face à ces événements ont déclenché une série de procès en cour martiale ainsi que la mise sur pied d'une commission d'enquête

pour faire la lumière sur ce qu'il est convenu d'appeler le scandale de la Somalie.

La commission a ouvert ses audiences en septembre 1995 mais a dû les interrompre le 31 mars dernier après le refus de l'ancien ministre de la Défense nationale, Doug Young, de prolonger ses travaux.

Si la commission a examiné les événements qui ont entouré la phase de pré-déploiement des soldats, la fin brutale des travaux l'a empêchée de faire la lumière sur l'attitude des autorités politiques et militaires face aux crimes commis en Somalie. Cet empêchement a une conséquence directe sur les conclusions auxquelles la commission doit aboutir dans son rapport. En effet, plusieurs témoins importants — des généraux, des ambassadeurs, des policiers — ont fait valoir que la commission ne pouvait se prononcer sur leur responsabilité puisqu'elle n'avait pu examiner l'ensemble de l'affaire somalienne.

## Situation difficile

En recevant le rapport de la Commission d'enquête, le ministre fera donc face à une situation pour le moins difficile, tant du point de vue juridique que politique. Si aucun témoin important n'est montré du doigt par la commission, on accusera le ministre d'enterrer un rapport qui aboutit à des conclusions, hauts gradés et fonctionnaires mêlés au scandale alors que de petits soldats ont été condamnés en cour martiale. Si, en revanche, la commission établit clairement les responsabilités, l'affaire risque de provoquer un joli scandale et de dépasser la compétence du ministre. En effet, le gouvernement devra décider s'il rendra public le rapport et s'il sévira contre de hauts gradés et certaines personnalités qui occupent aujourd'hui des postes importants: Kim Campbell est

ARCHIVES LE DEVOIR  
Art Eggleton: fermé.

consul à Los Angeles alors que Robert Fowler et John Anderson sont ambassadeurs, le premier aux Nations unies et le second à l'OTAN. Au moment des faits, ces trois personnages étaient respectivement ministre de la Défense (puis premier ministre), sous-ministre de la Défense et chef d'état-major des Forces armées.

Le scandale de la Somalie a cependant fait une première victime d'importance. En octobre dernier, le chef d'état-major des Forces armées, le général Jean Boyle, a démissionné à la suite de son témoignage controversé sur la falsification et la destruction de documents sur l'affaire somalienne. Quelques jours plus tôt, le ministre de la Défense, David Collette, avait lui aussi remis sa démission pour être intervenu auprès d'une instance judiciaire. Il avait été remplacé par Doug Young.

Après avoir demandé au numéro deux des Forces armées, l'amiral Larry Murray, d'assumer l'intérim, M. Young avait déclaré que le gouvernement attendrait le dépôt du rapport

de la commission d'enquête avant de nommer un nouveau chef d'état-major.

Tout indique que M. Eggleton respectera le vœu de son prédécesseur. Mais à l'heure du choix, il devra désigner un officier supérieur aux antécédents impeccables, respecté par ses pairs et la troupe, qui pourra insuffler un nouveau dynamisme aux Forces armées. Si des officiers du grade de lieutenant-général, comme Maurice Baril, Al DeQuetteville ou David Kinsman, ou du grade de vice-amiral, comme Gary Garnett, ont le rang et le prestige pour accéder à cette fonction, rien n'empêche le ministre de puiser dans le bassin d'officiers du grade de major-général ou de contre-amiral pour faire son choix. Ce serait toutefois surprenant.

## Achat de sous-marins

Parallèlement aux décisions qu'il prendra sur la Somalie et le leadership des Forces armées, le nouveau ministre subira une forte pression de la part de la marine pour donner sa bénédiction à l'achat de sous-marins et d'hélicoptères de lutte anti-sous-marin. Ces deux programmes d'acquisition pourraient coûter environ trois milliards de dollars.

La marine possède une flotte de trois sous-marins qui ont été acquis au milieu des années soixante. Après avoir flirté en 1987 avec l'idée de les remplacer par des sous-marins à propulsion nucléaire, la marine est revenue à des projets plus modestes et espère maintenant acquérir quatre sous-marins conventionnels britanniques. L'an dernier, l'ancien ministre de la Défense nationale, David Collette, avait tenté de convaincre le premier ministre de donner son feu vert à l'achat de ces sous-marins. M. Chrétien lui avait fait savoir qu'il était préférable d'attendre après les élections avant de prendre une telle décision.

Mercredi dernier, le projet d'acquisition des sous-marins a refait surface lorsque le *Globe and Mail* a obtenu copie d'une note de service rédigée par l'état-major à l'intention de Doug Young. Dans ce document, les autorités militaires indiquent que le Canada a besoin des sous-marins pour dissuader ses alliés — comme les États-Unis ou l'Espagne — de violer sa souverai-

neté ou de piller ses richesses halieutiques.

Quant aux hélicoptères de lutte anti-sous-marin, le gouvernement attendait aussi au lendemain des élections avant de s'engager dans ce dossier controversé. En octobre 1993, M. Chrétien avait annulé le programme d'acquisition de 50 hélicoptères au coût de cinq milliards de dollars. Quinze d'entre eux devaient servir aux missions de recherche et sauvetage alors que les 35 autres devaient effectuer des missions de lutte anti-sous-marin et de surveillance.

À la fin de 1995, après avoir déboursé

500 millions de dollars en frais d'annulation, le gouvernement était revenu sur sa décision. Il avait alors annoncé l'achat de 15 appareils de recherche et sauvetage pour la somme de 600 millions de dollars et indiqué son intention d'acquiescer jusqu'à trente appareils de lutte anti-sous-marin pour la somme de deux milliards.

Si les militaires réussissent à convaincre M. Eggleton du bien-fondé d'acheter ces nouveaux matériels, il restera au ministre à persuader un gouvernement qui, pour ramener le déficit à zéro, est prêt à différer l'aide aux enfants pauvres.

## Tentative de camouflage?

LE DEVOIR

Le rapport de la commission présidée par le juge Létourneau sur les événements impliquant des Casques bleus canadiens en Somalie — il doit être déposé au Conseil privé le 30 juin prochain, les services s'employant présentement à le traduire en français — conclurait à une tentative de camouflage de la part des Forces armées, pour ce qui est du meurtre du jeune Ahmed Afrahaw Aruush, le 4 mars 1993, au camp de Belet Huen, alors que ce jeune, non armé, fuyait les abords du camp. Douze jours plus tard, Shidane Aron, Somalien de 16 ans, était torturé à mort par des Casques bleus membres du Régime aéroporté canadien, dissous depuis que le scandale a éclaté.

Les forces armées ont été lentes à enclencher une enquête sur ces faits d'abord révélés par un médecin de l'armée auquel on aurait donné l'ordre de détruire des photos compromettantes. Des quelques soldats appelés à comparaître en cour martiale, l'un purge présentement une peine de cinq ans.

Selon des correspondants de la chaîne Southam à Ottawa, la commission Létourneau, dont le mandat a pris fin prématurément sur décision du gouvernement fédéral — les commissaires voulaient prolonger les au-

diences jusqu'à septembre — a accouché d'un rapport aussi épais qu'un annuaire téléphonique. Il n'apparaît pas clairement pour l'instant si des noms précis seront mentionnés dans ce rapport qui aborderait beaucoup de sujets sur lesquels elle n'a pas pu obtenir de réponses.

Le dernier des hauts-gradés de l'armée à être entendu par la commission d'enquête est le général Jean Boyle, ex-chef d'état-major qui a, en mai, demandé au tribunal d'empêcher la commission de jeter du discrédit sur son action et sa compétence et de porter atteinte à sa crédibilité. La Cour fédérale doit rendre cette semaine une décision dans une cause où plusieurs généraux et officiers demandent que le rapport ne désigne pas nommément des responsables puisque la guillotine imposée à la commission par le gouvernement n'a pas permis que la preuve soit achevée.

Il n'empêche que la commission a pu avoir accès à quelque deux millions de documents (civils ou militaires) qui n'ont pas tous été rendus publics mais qui ont aidé les trois commissaires à porter un jugement sur les agissements scandaleux de militaires canadiens. Le nouveau ministre de la Défense, Art Eggleton, s'est engagé à rendre le rapport public dès qu'il sera disponible.

FRANKI CHAN ASSOCIATED PRESS  
Deux soldats de Humen, ville portuaire chinoise, montaient la garde, hier, devant des chargements d'héroïne imbibés de kérosène.

## Pékin met le feu à 150 kilogrammes d'héroïne

REUTER

Humen — Les autorités de Pékin ont brûlé hier 150 kilogrammes d'héroïne, rééditant symboliquement la destruction par la Chine de 20 000 caisses d'opium en 1839 qui avait déclenché la «guerre de l'opium» et la colonisation de Hong-Kong par les Britanniques.

Des responsables chinois ont mis le feu à cinq chargements d'héroïne imbibés de kérosène dans la ville portuaire d'Humen, sur la rivière des Perles. Pendant une heure, une colonne de fumée noire s'est élevée, visible à plusieurs kilomètres à la ronde.

«Cette cérémonie est très importante pour moi car nous commémorons un fait héroïque de notre Histoire et nous détruisons de la drogue en même temps», expliquait Shao Ji An, mécanicien de 22 ans venu assister à l'incinération.

«C'est l'occasion de nous rappeler comment la Grande-Bretagne a volé Hong-Kong à un gouvernement chinois faible et corrompu. Nous tirons fierté du [prochain] départ des Britanniques et du retour de Hong-Kong dans le giron chinois à la fin du mois.»

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la Grande-Bretagne imposait des importations

d'opium à la Chine pour compenser les exportations massives chinoises de thé et de soie à destination du Royaume-Uni. La Chine avait interdit ces importations en 1796, interdiction ignorée par Londres. En 1839, l'empereur chinois avait dépêché un émissaire dans le port de Guangzhou, dans le sud du pays, pour mettre fin au trafic illégal d'opium. C'est à cette occasion que l'émissaire impérial, Lin, avait vaincu la garnison britannique et saisi 20 000 caisses contenant chacune 70 kilogrammes d'opium, qui avaient été brûlées par la suite dans le port de Humen, sur le site même de la cérémonie d'hier.

En guise de représailles, la Grande-Bretagne avait envoyé un corps expéditionnaire en Chine, qui obtint des concessions commerciales ainsi que territoriales, parmi lesquelles figure celle de Hong-Kong, accordée en 1841 à perpétuité. Cette «perpétuité» prendra fin dans la nuit du 30 juin au 1er juillet, selon les termes d'un accord sino-britannique de 1983.

L'héroïne brûlée hier avait été saisie par les autorités chinoises lors de plusieurs descentes de police.

«Les 150 kilogrammes d'héroïne ont été importés en Chine par des trafiquants étrangers en provenance du Tri-

angle d'or [région frontalière entre la Laos, la Birmanie et la Thaïlande]», a déclaré à Reuter un responsable de la commission anti-droque de Guangzhou. Les trafiquants de drogue risquent la peine de mort en Chine.

Hier, à Humen, une garde d'honneur de soldats de l'Armée populaire de libération (APL) surveillait la drogue avant son incinération. Au même moment, des centaines d'écouliers écoutaient attentivement le discours des autorités sur les liens entre la Grande-Bretagne, l'opium, l'impérialisme et Hong-Kong.

«J'ai amené ma fille ici pour qu'elle apprenne ce que la Grande-Bretagne et les États-Unis ont fait à la Chine, pour qu'elle apprenne qu'ils ont apporté les méfaits de l'opium à notre peuple et gagné de l'argent sur le dos de notre misère», déclarait un homme refusant de donner son nom.

«Si vous êtes Britannique ou Américain, vous devriez avoir honte de votre histoire, avoir honte de ce que vous avez fait à la Chine! Nous avons résisté du mieux que nous pouvions mais vous nous avez fait la guerre. Désormais, nous sommes plus forts que la Grande-Bretagne et bientôt, nous serons plus forts que les États-Unis.»

## Un serment d'allégeance pas tout à fait traditionnel

## «Moi, Eugène Bellemare...»

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Lors de la prestation de serment des députés fédéraux, aujourd'hui à Ottawa, le député libéral de Gloucester-Carleton, Eugène Bellemare, ajoutera encore cette année quelques mots de son cru au serment traditionnel.

En plus de prononcer un serment d'allégeance à la reine, comme tous les autres députés, M. Bellemare, qui est député depuis neuf ans, prononcera un serment d'allégeance au Canada et à la Constitution, comme il l'avait fait en 1993.

«Moi, Eugène Bellemare, affirme solennellement que je serai loyal au Canada et que je remplirai mes fonctions de

député de la Chambre des communes avec honnêteté et justice, dans le respect de la Constitution du Canada», lira-t-il après le serment d'allégeance à la reine, chef de l'Etat canadien.

M. Bellemare avait déposé un projet de loi privé afin de rendre obligatoire ce serment d'allégeance, mais le Bloc québécois l'avait tué en comité parlementaire. Le député ontarien tentera sa chance une nouvelle fois au cours de ce nouveau mandat, d'autant que le Bloc a perdu son statut d'opposition officielle aux dépens des réformistes.

Selon lui, le Bloc ne devrait pas, de toute façon, craindre ce nouveau serment. «Je leur ai dit: «vous n'êtes pas contre la Constitution, vous voulez simplement la changer». Je suis sûr qu'ils veulent protéger les droits des Canadiens.»

NOUVEAUTÉ  
MATHOPHILIE

416-436-514 (536 en préparation)

2<sup>e</sup> cycle du secondaire

Directrice de collection et auteure:

Louise Lafortune Ph.D.

Manuel 416, tome 1,

320 pages, 35,50 \$

Manuel 436, tome 1,

559 pages, 42,50 \$

Maintenant disponible

Manuel 514, tome 1

Les manuels de cette nouvelle collection sont conçus pour aider certains élèves à soutenir leur «mathophilie» et pour en aider d'autres à passer de la «mathophobie» à la «mathophilie». Les moyens utilisés visent à ce que les élèves apprivoisent la mathématique et découvrent du plaisir à en faire.

L'approche développée dans la nouvelle collection MATHOPHILIE tient compte des dimensions cognitive, métacognitive, affective et sociale de l'apprentissage de la mathématique.

La nouvelle collection MATHOPHILIE répond aux exigences et contenus, aux principes directeurs et objectifs des nouveaux programmes de mathématique du ministère de l'Éducation.

GUÉRIN, éditeur ltée

4501, rue Drolet

Montréal (Québec) H2T 2G2

Téléphone: (514) 842-3481

Télécopieur: (514) 842-4923

Adr. Internet: http://www.guerin.qc.ca

97

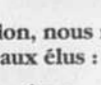
L'Académie  
des Grands  
Montréalais

Sous la présidence d'honneur du maire de Montréal, monsieur Pierre Bourque, le gala aura lieu le jeudi 19 juin 1997, Salles de bal Le Windsor

Sous l'égide de:

Chambre de commerce  
et d'industrie  
de Montréal  
Board of Trade  
and Commerce Montreal

BELL

BANQUE  
LAURENTIENNE

CN

À cette occasion, nous rendons hommage à trois nouveaux élus:

secteur économique  
MONSIEUR ANDRÉ BÉRARD  
président du conseil et chef de la direction  
Banque Nationale du Canada

secteur culturel  
MONSIEUR GILLES LEFEBVRE  
président du Conseil des arts  
Communauté urbaine de Montréal

secteur social ou scientifique  
MONSIEUR ALAN B. GOLD  
ex-juge en chef de la Cour supérieure de la province de Québec  
et Conseil principal,  
étude d'avocats Goodman Phillips & Vineberg

Les noms des lauréats du Prix d'excellence de l'Académie seront dévoilés au cours de cette soirée.

Prix:  
185 \$ par personne (taxes en sus)  
Nombre de places limité

Réservation:  
madame Ghislaine Larose  
(514) 871-4000, poste 4001



## • LES ACTUALITÉS •

## COLLOQUES

COEXISTENCE DIFFICILE  
FRANCO-AMÉRICAINE  
EN AFRIQUEMaison Bellarmin  
Le 19 juin  
Renseignements: (514) 525-7481

Hélène Hassoun, Azeb Wolde-Gioghis, Jooneed Khan et Aziz S. Fall, à la lumière de la récente crise du Congo (ex-Zaïre), s'interrogent sur la lutte d'influence entre la France et les États-Unis en Afrique. Les intérêts franco-américains et ceux des populations africaines sont-ils conciliables? Les États-Unis ont-ils un grand dessein pour l'Afrique? Dans ce nouveau rapport de pouvoir, quel rôle les Africains sont-ils appelés à jouer?

LES PROPOSITIONS  
DU RAPPORT DE LA  
COMMISSION ROYALE  
D'ENQUÊTE SUR LES  
PEUPLES AUTOCHTONES:  
IMPLICATION  
POUR LE QUÉBECUniversité de Sherbrooke  
Les 1<sup>er</sup> et 3 juillet

Renseignements: (819) 821-7600

Ce colloque ouvert au public présentera, à la manière de cours, cinq communications de trois heures chacune. Des enseignants et experts des questions autochtones y traiteront tour à tour des propositions de changement social; de la réécriture de l'histoire des relations entre les autochtones et les Canadiens; du projet de souveraineté du Québec; des nationalismes québécois et autochtone et d'une analyse du rapport précité.

Isabelle Quentin  
iquentin@sim.qc.ca

## PRESSE CANADIENNE

Ottawa — La photo de groupe du premier ministre Jean Chrétien et de son cabinet montre 36 personnes souriantes. De ce nombre, seulement huit sont des femmes, et peu d'entre elles se sont vu confier des postes en vue au sein du gouvernement.

Parmi les ministères prestigieux, tels que les Affaires étrangères, la Santé, la Défense et les Finances, seule la Justice a été confié à une femme, Anne McLellan.

Les autres femmes qui font partie du cabinet Chrétien sont Sheila Copps au Patrimoine, Diane Marleau à la Coopération internationale et à la Francophonie; Christine Stewart à l'Environnement; Lucienne Robillard à la Citoyenneté et à l'Immigration; Jane Stewart aux Affaires indiennes.

Les secrétaires d'État qui, bien qu'elles ne soient pas membres du cabinet, assistent les ministres dans différents secteurs, sont Ethel Blondin-Andrew (Enfance et Jeunesse) et Hedy Fry (Multiculturalisme et Statut de la femme).

«M. Chrétien aurait pu faire mieux», déclare Lynn McDonald, professeure de sociologie à l'Université de Guelph et ancienne députée NPD.

La sénatrice Sharon Carstairs a l'impression quant à elle que le premier ministre ouvre la voie aux femmes qui feront finalement partie du cabinet.

«J'ai l'impression que plusieurs



Jean Chrétien félicitant son nouveau ministre de la Justice, Anne McLellan.

secrétaires parlementaires seront libérale du Manitoba. «C'est un lieu de formation pour les futurs

## Composition du nouveau gouvernement fédéral

Chrétien aurait pu féminiser davantage  
Les femmes représentaient le quart des candidats libéraux aux élections

## ministres du cabinet.»

Les femmes représentaient le quart des candidats libéraux à la dernière élection fédérale. Pour obtenir cette proportion, M. Chrétien a outrepassé le processus de mise en candidature et nommé quatre candidates, dont trois ont été élues. Les femmes détiennent 38 des 155 sièges libéraux au nouveau Parlement. Selon les observateurs de la scène politique, Mme McLellan a remplacé Sheila Copps comme femme la plus influente du cabinet. En plus d'être ministre de la Justice, elle préside plusieurs comités ou en est membre. Barbara McDougall, qui a détenu plusieurs portefeuilles dans le gouvernement de l'ancien premier ministre conservateur Brian Mulroney, dit que la présence de Mme McLellan est nécessaire aux libéraux.

«Ce gouvernement a besoin d'une femme qui a de la profondeur et de la personnalité», dit Mme McDougall.

L'ancienne présidente du Comité canadien d'action sur le statut de la femme, Judy Rebeck, dit que Mme McLellan est la première femme d'un gouvernement Chrétien à occuper un poste important au sein du cabinet.

Mme Copps, qui a été remplacée comme vice-première ministre lors du remaniement de mercredi mais demeure ministre du Patrimoine, avait été marginalisée, dit-elle.

Mme Rebeck dit que les femmes ont joué un rôle important dans le cabinet Mulroney. Kim Campbell fut ministre de la Justice et de la

Défense. Mme McDougall fut ministre des Affaires extérieures et de l'Emploi et Pat Carney détenait le portefeuille de l'Énergie.

«Que recherche M. Chrétien dans un ministre de son cabinet? Je soupçonne que ses valeurs reposent sur un point de vue essentiellement masculin», dit Mme Rebeck. De plus, M. Chrétien avait les mains liées, car plusieurs députées viennent de l'Ontario et du Québec, qui sont déjà bien représentés par des hommes au sein du cabinet.

Dans l'ensemble, les femmes détiennent 64 sièges sur 301 au Parlement, comparativement à 53 sur 295 en 1993, soit environ 21 %.

Un rapport récent des Nations unies signale que le Canada a un retard sur la Suède, où un peu plus de 40 % des sièges parlementaires sont détenus par des femmes.

Le plus grand obstacle que rencontrent les femmes qui entrent en politique est la mise en candidature. Plusieurs n'ont pas les appuis financiers et les relations politiques dont bénéficient les hommes.

Mais une fois qu'elles sont choisies, dit Mme Carstairs, les femmes ont un avantage sur les hommes. «Il existe une certaine méfiance à l'égard des politiciens», dit-elle.

La leader du NPD, Alexa McDonough, dit que les femmes progressent en politique, mais qu'elles doivent encore surmonter des obstacles de nature financière et sociale, comme les responsabilités familiales.

## • CARRIÈRES ET PROFESSIONS •

Formatrices/chercheuses  
ou formateurs/chercheurs

Le C.Q.L.A., organisme sans but lucratif voué à la formation et à la recherche, requiert les services de formateurs(trices)/chercheurs(es) dans les domaines suivants: logistique intégrée, production, distribution, emballage, entreposage, transport multimodal et système informatique de gestion. Nous recherchons autant des praticiens(nes) d'expérience que des jeunes diplômés(es) pour compléter notre équipe.

## Exigences requises

- Baccalauréat pertinent ou l'équivalent;
- Connaissance du réseau Internet, des principaux moteurs de recherche et des principales banques de données existantes;
- Capacité de communiquer en anglais, oralement et par écrit.

Date d'entrée en fonction: mi-août 1997


Contrat: d'une durée d'un an, renouvelable

Lieu de travail: Rimouski (Québec)

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une copie de leur diplôme d'ici le 30 juin 1997 au:

Centre québécois de logistique appliquée  
53, rue St-Germain Ouest  
Rimouski (Québec) G5L 4B4  
Télécopieur: (418) 723-3315  
Adresse électronique: cqla@globetrotter.qc.ca

CENTRE  
QUÉBÉCOIS  
DE LOGISTIQUE  
APPLIQUÉE.



**Professeur(e)**  
Département de science économique

(Mandat de un an, à partir du 1<sup>er</sup> août 1997)

Le Département de science économique sollicite les candidatures de personnes possédant un doctorat en sciences économiques ou qui sont sur le point de l'obtenir et dont les domaines d'intérêt sont la microéconomie, la macroéconomie et l'économétrie. La charge de travail comprendra l'enseignement aux niveaux du baccalauréat et de la maîtrise. Un bon dossier en enseignement ainsi que le bilinguisme (français-anglais) constituent des atouts.

Nous invitons les femmes, les autochtones, les personnes handicapées et les membres d'une minorité visible à préciser, dans leur demande d'emploi, leur appartenance à l'un de ces groupes visés par notre politique d'égalité d'accès à l'emploi. La préférence sera accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou le statut d'immigrant(e) reçu(e) ou de résident(e) permanent(e).

Pour postuler, veuillez faire parvenir une lettre de demande, votre curriculum vitae, des dossiers d'évaluation d'enseignement (si disponibles) ainsi que les nom, numéro de téléphone et adresses (postale et électronique) de trois répondant(e)s, d'ici le 15 juillet 1997, à **Ronald G. Bodkin, président, comité du recrutement, Département de science économique, Université d'Ottawa, C.P. 450, succursale A, Ottawa (Ontario) K1N 6N5. Télécopieur: (613) 562-5999**

## Manifestation devant un supermarché

## La faim dans la rue

LOUISE LEDUC  
LE DEVOIR

Les statistiques sur la faim et sur la pauvreté à Montréal ont hier pris un visage et ont investi la rue. Loin, très loin de l'île Notre-Dame, quelque 200 manifestants ont défilé hier rue Sainte-Catherine en direction d'un supermarché Metro qu'avaient pris d'assaut 22 des leurs pour y faire leurs emplettes. Par une action symbolique, les manifestants espéraient sortir de l'épicerie avec un panier gratuit. Ils n'ont finalement obtenu qu'un sac de pain tranché.

Au terme de leur marche qui les a menés de la place Berri au métro Papineau, les manifestants se sont heurtés aux policiers et aux portes closes du supermarché. Dans l'attente du résultat de leur action, les personnes âgées, jeunes punks aux cheveux bleus ou anarchistes drapés dans des drapeaux noirs frappaient dans les vitrines de l'épicerie.

Luc Brisebois, du Comité des sans-emploi qui organisait l'action, était de ceux qui se trouvaient à l'intérieur du supermarché. En brandissant à la sortie son pain tranché «qui est probablement périmé d'ailleurs», il a crié aux manifestants et aux journalistes sur place «que cette action n'était qu'un début et qu'à l'automne, une action de bien plus grande importance se tiendrait à Québec».

Quand un journaliste a souligné à M. Brisebois que la façon d'attirer l'attention relevait de la violence, il s'est enflammé. «La violence, c'est de mourir de faim.»

Dès le début de la manifestation, place Berri, les esprits s'étaient quelque peu échauffés quand une menue dame aux cheveux gris avait injectivé les jeunes en leur suggérant, plutôt que de faire des pan-

cartes, de se faire couper les cheveux et de se trouver «une job».

Dana, âgée de 19 ans, a eu tôt fait de répliquer. «Je travaille, j'ai même deux emplois pendant l'été. L'un à la Société protectrice des animaux, l'autre en télémarketing, les deux au salaire minimum. J'étudie en photographie et ce ne sont pas les prêts et bourses qui suffisent à couvrir les frais du matériel dont j'ai besoin.»

Plus loin, Luce Genao laissait, elle, sa pancarte parler. «Il me reste plus rien», pouvait-on lire. Venue avec quatre de ses six enfants, cette femme, seule pour les élever, soulignait qu'avec ses 865 \$ par mois, elle n'arrivait plus à joindre les deux bouts.

C'était d'ailleurs deux enfants qui, jouant du tambour, ouvraient la marche jusqu'au supermarché pris d'assaut. Vues dans la station de métro Papineau, en battant en retraite vers Le Devoir, deux «adultes» de dix ans, l'un jouant de la flûte et l'autre tendant la main pour des dons. Seules, absolument pas au courant de ce qui se tramait à l'extérieur, elles racontaient simplement chercher à obtenir assez d'argent pour aller au McDo. «Ma mère ne sait pas qu'on est ici, a dit la jeune flûtiste. L'an dernier, je lui avais demandé la permission mais elle avait dit que j'étais trop jeune. J'avais peur d'une nouvelle interdiction, alors cette fois, je ne lui ai pas demandé.»

Les deux fillettes ont envahi la station de métro une quinzaine de fois depuis quelques mois, comme cela, en cachette de leurs mères qui les élèvent seules. «À l'école, avant, on nous donnait des collations, mais il n'y en a plus. Aussi, nos cahiers, ça coûtait 10 \$ l'an passé. Cette année, c'est quinze.»

Malgré cela, à l'école, les deux disaient espérer y aller longtemps. «On ne veut pas se retrouver dans la rue plus tard», a conclu la musicienne en herbe.

## EN BREF

## Feux de forêt

Québec (PC) — Quelque 83 feux de forêt étaient encore en activité au Québec, hier. L'indice de danger d'incendie demeurait extrême dans la région de Montréal, dans les Laurentides, en Outaouais, en Montérégie, en Estrie, en Beauce, en Gaspésie et dans le Bas-Saint-Laurent. Depuis le début de la saison, 412 brasiers se sont déclarés. Ils ont détruit plus de 145 000 hectares de forêt, soit près de 100 000 de plus qu'à pareille date, l'an dernier.

## Écrasement

Chicoutimi (PC) — Trois Américains originaires de la ville de Pittsfield, dans le Maine, ont perdu la vie, hier, quand l'hydravion dans lequel ils prenaient place s'est écrasé à proximité du lac Morin sur les monts Valin, au nord de Chicoutimi. Le pilote, Randy McPherson, et ses amis, Richard Boisvert et Jeffrey Moris, ont quitté le Maine le dimanche 8 juin. L'accident est survenu au moment où les victimes rentraient d'une excursion de pêche.

Alliance des professeurs  
et professeurs de Montréal (CEQ)Conseiller(ère)s syndicaux(ales)  
Communication – Réf. CSC

DANS LE CADRE DES MANDATS QUI VOUS SERONT CONFÉIÉS PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE, VOUS POURRIEZ ÊTRE APPELÉ(E) À ÉLABORER DES CONCEPTS, À RÉDIGER ET À RÉVISER DES TEXTES DE MÊME QU'À ASSUMER UN RÔLE CONSEIL EN MATIÈRE DE COMMUNICATIONS. VOUS COLLABORERIEZ AUSSI À L'ÉLABORATION DE PLANS DE COMMUNICATION EXTERNE ET INTERNE, AGIRIEZ À TITRE D'ATTACHÉ(E) DE PRESSE ET JOUERIEZ UN RÔLE DE RELATIONNISTE, EN PLUS DE PARTICIPER À L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS (CONFÉRENCES, ACTION-MOBILISATION, ETC.).

TITULAIRE D'UN BACCALURÉAT EN COMMUNICATION OU DE L'ÉQUIVALENT, VOUS COMPTEZ CINQ ANNÉES D'EXPÉRIENCE, DE PRÉFÉRENCE EN RELATIONS AUPRÈS DES MÉDIAS ÉCRITS ET ÉLECTRONIQUES DE MÊME QUE DANS LES AFFAIRES PUBLIQUES. UNE EXPÉRIENCE EN ÉDITRICE EST ÉGALEMENT NÉCESSAIRE. ENFIN, VOUS DEVEZ CONNAÎTRE LES MILIEUX DE L'ÉDUCATION, SYNDICAL ET GOUVERNEMENTAL, ET FAIRE PREUVE D'UNE GRANDE CAPACITÉ D'ADAPTATION.

## Services aux membres – Réf. CSRT

RELEVANT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE, VOUS POURRIEZ ÊTRE APPELÉ(E) À EXERCER LES FONCTIONS SUIVANTES: APPLICATION ET INTERPRÉTATION DES CONVENTIONS COLLECTIVES, DES LOIS ET DES RÈGLEMENTS; PARTICIPATION AUX COMITÉS CONSULTATIFS; CONSEILS AUX MEMBRES ET AUX INSTANCES, RELATIVEMENT AUX DOSSIERS DE RELATIONS DE TRAVAIL ET DE PÉDAGOGIE; NÉGOCIATION DE CONVENTIONS COLLECTIVES; REPRÉSENTATION DU SYNDICAT DEVANT DIVERS TRIBUNAUX (BRP, CALP, CONSEIL ARBITRAL, ETC.); PERSONNE-RESSOURCE EN CE QUI A TRAIT AUX DOSSIERS D'INTERVENTION DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET DANS LE DOMAINE DES RELATIONS DE TRAVAIL.

VOUS POSSÉDEZ UNE FORMATION UNIVERSITAIRE DANS UNE DISCIPLINE APPROPRIÉE, UNE EXPÉRIENCE PERTINENTE DE CINQ ANNÉES, LA CONNAISSANCE DU MILIEU SYNDICAL, COMMUNAUTAIRE OU DE L'ÉDUCATION AINSI QU'UNE BONNE CAPACITÉ D'ANALYSE ET DE SYNTHÈSE. TOUTE COMBINAISON DE FORMATION ET D'EXPÉRIENCE JUGÉE ÉQUIVALENTE SERA CONSIDÉRÉE. ENFIN, UNE EXPÉRIENCE EN ENSEIGNEMENT CONSTITUE UN ATOUT IMPORTANT.

À CES DEUX POSTES, VOUS FEREZ PARTIE D'UNE ÉQUIPE DE CONSEILLER(ÈRE)S SYNDICAUX(ALES) ET BÉNÉFICIERIEZ DES CONDITIONS EN VIGUEUR DANS LA CONVENTION COLLECTIVE.

LES CANDIDAT(E)S INTÉRESSÉ(E)S DOIVENT FAIRE PARVENIR LEUR CURRICULUM VITAE AU PLUS TARD LE VENDREDI 20 JUIN 1997, 16 H, EN MENTIONNANT LA RÉFÉRENCE APPROPRIÉE, PAR TÉLÉCOPIEUR AU (514) 384-5756 À M<sup>me</sup> MICHELLE LACHANCE, DIRECTRICE GÉNÉRALE, ALLIANCE DES PROFESSEURS ET PROFESSEURS DE MONTRÉAL. HTTP://WWW.LAPRESSE.COM/PROBEC

CES POSTES SONT OFFERTS ÉGALEMENT AUX FEMMES ET AUX HOMMES.

Université  
de Montréal

## Faculté de médecine dentaire

Médecin/dentiste neurologue  
Mouvements anormaux et douleur

La Faculté de médecine dentaire désire embaucher, au rang d'adjoint, un professeur ou une professeure spécialiste des mouvements anormaux/dyskinésies orofaciales et de la douleur.

## Fonctions

Le candidat ou la candidate devra enseigner aux trois cycles universitaires. Cette personne devra développer la recherche en neuropharmacologie, plus spécifiquement sur les mouvements anormaux et la douleur, et soumettre des demandes de fonds aux organismes importants tel le Conseil de recherches médicales du Canada (CRMC), la National Institutes of Health (NIH) des États-Unis, le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ), etc.

## Exigences

Le candidat ou la candidate devra détenir un D.M.D. ou un M.D., et un Ph.D. en sciences, de même qu'une formation avancée en neurologie. Le candidat ou la candidate devra avoir complété un stage postdoctoral en recherche et avoir publié dans des revues scientifiques internationales. Le ou la candidate doit avoir une bonne connaissance de la langue française.

## Traitement

Selon la convention collective.

## Date d'entrée en fonction

Immédiatement.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae, un plan de recherche accompagné de leurs publications les plus importantes ainsi que trois lettres de recommandation, dans les plus brefs délais, à:

Dr Arto Demirjian  
Faculté de médecine dentaire  
Université de Montréal  
C.P. 6128, Succ. Centre-ville  
Montréal (Québec) H3C 3J7  
Téléphone: (514) 343-6072 Télécopieur: (514) 343-2233  
Courriel électronique: arto@medent.umontreal.ca

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. L'Université souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes.

Université  
de MontréalProfesseure ou professeur  
en médecine interne des  
animaux de compagnie

## Exigences

Détenir un D.M.V. ou un degré équivalent, avoir le statut de spécialiste ou être éligible aux examens de certification de l'American College of Veterinary Internal Medicine.

## Date d'entrée en fonction

1<sup>er</sup> novembre 1997

Les personnes intéressées doivent communiquer au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 1997 avec:

Docteur André Vrins  
directeur, département de  
sciences cliniques Faculté de  
Médecine vétérinaire  
Saint-Hyacinthe, Québec, Canada  
tél.: (514) 345-8521 poste 8289  
télécopieur: (514) 778-8102  
email: vrinsa@ere.umontreal.ca

# LE DEVOIR

# LE MONDE

## Des barbus et des féministes

La nouvelle assemblée algérienne marque-t-elle la fin d'une ère?

REUTER

Paris — Militantes féministes et islamistes barbus aux cotés d'anti-islamistes farouches, anciens ministres et partisans de la gauche radicale: la séance d'ouverture de la nouvelle Assemblée nationale algérienne hier est historique.

«La fin d'une ère», titre le journal *Liberté*, décrivant, en anticipant, cette réunion des nouveaux élus parlementaires algériens.

L'Assemblée nationale est désormais composée des 155 partisans du Rassemblement démocratique national, présidentiel, de 64 membres du Front national de Libération (FLN), l'ancien parti unique, de 103 intégristes musulmans modérés, 36 sécularistes, quatre activistes trotskystes, cinq centristes et onze indépendants. Douze députés sont des femmes.

«Trente-cinq longues années de parti unique ont été une négation de ce qu'est un parlement. Cela n'est plus le cas et c'est une victoire», estime *Liberté*.

«La persécution pendant plusieurs années d'hommes et de femmes en raison de leurs idéaux n'a plus d'importance aujourd'hui. Ils seront présents aujourd'hui à l'Assemblée. Aujourd'hui est un jour historique».

Said Saadi, dirigeant du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et Seddik Debaïli, chef intérimaire du Front des forces socialistes (FFS), ont ainsi leur entrée au palais Zighout Youssef, qui abrite l'Assemblée nationale. Tous deux ont été emprisonnés et persécutés par le gouvernement dans les années 1980 pour s'être faits les avocats des droits de l'homme, d'une démocratie pluraliste et de la reconnaissance de la langue berbère.

Un siège attend également Louisa Hanoune, la seule femme à diriger un parti d'opposition. Elle siègera aux côtés de Mohamed Benmustapha, son collègue du Parti des travailleurs et doyen de l'Assemblée. Personnage haut en couleurs, Louisa Hanoune est surnommée par les radicaux islamistes «le seul homme» en Algérie, en raison de ses attaques contre le gouvernement et ses demandes répétées de libération des dirigeants du Front islamique du salut (FIS). Louisa Hanoune estime leur libération nécessaire pour permettre une réconciliation nationale et un consensus pour mettre fin au conflit civil qui déchire le pays depuis 1992.

Près de 60 000 personnes ont trouvé la mort lors de violences engendrées par l'annulation d'élections législatives entre les deux tours, en 1992, menées par le FIS, interdit depuis et écarté du dernier scrutin.

### Villageois massacrés

Des islamistes présumés ont brûlé vifs samedi huit habitants d'un hameau situé dans la province de Tipaza, à l'ouest de la capitale, rapporte d'ailleurs le journal de langue arabe *Al Alam Assassi*. Lors de l'attaque, le commando aurait aussi tranché la gorge de cinq autres habitants et enlevé un jeune homme. Le journal précise que le bilan aurait pu être beaucoup plus lourd si des fuites ne s'étaient pas produites sur l'imminence du raid.

### EN BREF

## Camilla ou le trône? Charles pourrait devoir choisir

Londres (AP) — Le prince Charles doit mettre un terme à ses relations avec son amie Camilla Parker-Bowles s'il souhaite accéder au trône, a estimé hier le Révérend David Streeter, un haut responsable de l'Eglise anglicane d'Angleterre. «Nous n'allons pas avoir un adultère avoué comme chef suprême de l'Eglise d'Angleterre», s'insurge David Streeter. «Je suis partisan de la monarchie, mais je ne suis pas prêt à accepter qu'une relation adultère se manifeste publiquement de cette façon.» Depuis son divorce l'année dernière d'avec la princesse Diana, le prince Charles, héritier du trône, a passé beaucoup de temps avec Camilla. Selon les spécialistes de la Constitution, aucun obstacle juridique ne peut empêcher le prince Charles de devenir roi d'Angleterre après la mort de sa mère, la reine Elisabeth II. Les rois Henri VIII et George I<sup>er</sup> avaient eux-même divorcé. Edward VIII, en revanche, avait dû abdiquer en 1936 pour épouser une Américaine, Wallis Simpson.

## Syndrome de la guerre du Golfe: le Pentagone est critiqué

Washington (AFP) — Un rapport gouvernemental se montre très critique envers la Maison-Blanche et le Pentagone à propos de leur traitement du «syndrome de la guerre du Golfe», qui affecte des milliers de vétérans de cette guerre, a rapporté hier le *New York Times*. Selon ce rapport du General Accounting Office, un organisme de contrôle et d'études relevant du Congrès, il existe des «preuves substantielles» montrant que les maux dont souffrent ces vétérans ont pu provenir de leur exposition à des agents chimiques ou bactériologiques pendant la guerre du Golfe, affirme le journal. Le rapport, qui doit être publié dans le courant du mois, indique également, selon le quotidien qui en a obtenu une copie, que le département de la Défense n'aurait pas dû exclure la possibilité que l'Irak ait pu posséder des armes bactériologiques. Plusieurs milliers de soldats américains souffrent de différents maux, tels que douleurs de dos, amaigrissements, périodes de fatigue intenses, connus sous le terme générique de «syndrome de la guerre du Golfe».

## La guérilla colombienne libère 70 militaires

Cartagena del Chaira (AFP) — 70 militaires colombiens prisonniers de la guérilla communiste depuis 290 jours ont été libérés hier au cours d'une cérémonie à grand spectacle orchestrée par leurs ravisseurs, les FARC, dans le village de Cartagena del Chaira, dans la jungle de l'extrême sud du pays. Les militaires, 60 jeunes soldats réguliers et dix membres de l'infanterie de marine, rasés de près et portant des tenues de camouflage semblables à celles des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), ont été officiellement remis au Comité international de la Croix rouge (CICR). Tout le village, gardé par quelque 600 guérilleros armés jusqu'aux dents, des dizaines de journalistes et 13 observateurs internationaux, ont assisté à la cérémonie au cours de laquelle les FARC ont proclamé qu'elles «poursuivraient leur combat armé».

### Cocktail congolais

## Négociations et violents combats

Tous les participants de la crise congolaise étaient à pied d'œuvre hier soir à Libreville, au Gabon, pour participer aujourd'hui aux premiers contacts directs entre les protagonistes des affrontements, sous la médiation du président gabonais Omar Bongo. L'opération militaire française «Pélican» d'évacuation des expatriés prenait fin officiellement hier après-midi.

ALEXANDRA ZAVIS  
ASSOCIATED PRESS

Brazzaville — La fin de l'opération militaire française «Pélican», intervenue hier en fin d'après-midi avec le dernier vol d'évacuations de Brazzaville, a été précédée dans la matinée de violents combats à l'arme lourde autour de l'aéroport de la capitale congolaise.

Profitant d'une interruption des tirs entre les deux camps, un appareil militaire transportant 87 personnes, dont 16 ressortissants français, s'est envolé comme prévu vers 18h locales à destination de Pointe-Noire, à 300 kilomètres à l'est de la capitale. Les passagers français devaient ensuite poursuivre leur vol vers Libreville (Gabon).

Un autre avion affrété par les Nations unies avait pu évacuer en fin de matinée 150 personnes et quatre bébés gorilles du zoo de Brazzaville vers le port de Pointe-Noire. Au total, quelque 6000 ressortissants français et étrangers ont pu quitter la capitale congolaise grâce au pont aérien mis en place par l'armée française depuis le début des

combats, le 5 juin dernier.

Si l'opération «Pélican» stricto sensu s'est achevée avec ces dernières évacuations, le retrait des 1.200 militaires français présents à Brazzaville devrait prendre une semaine. Ce départ pourrait cependant être retardé, ou du moins contrarié par les combats autour de l'aéroport.

Ces combats, les plus violents depuis l'appel au cessez-le-feu lancé mercredi dernier par les belligérants, le président Pascal Lissouba et son prédécesseur Denis Sassou N'Guesso, ont baissé en intensité vers midi, mais deux explosions ont été entendues peu après les dernières évacuations. Des rafales d'armes automatiques continuaient en outre de crépiter aux abords du terrain d'aviation.

Une accalmie a permis aux représentants des deux rivaux et du maire de Brazzaville, Bernard Kolelas, chef du «comité de médiation», de s'envoler vers 13h30 pour Libreville (Gabon), afin de tenter de trouver une solution négociée au conflit et préparer une éventuelle rencontre Lissouba-Sassou N'Guesso.

«Ce sont des personnes raisonnables et sé-

rieuses qui veulent la paix, et nous devons les soutenir» a déclaré à leur sujet l'ambassadeur de France, Raymond Césaire, qui avait assisté la veille aux négociations préliminaires.

Les trois délégations ont pris place à bord de l'avion personnel du président gabonais Omar Bongo, médiateur entre les deux dirigeants rivaux. M. Kolelas, qui dirige la puissante milice des «Ninjas» et apparaît de plus en plus comme l'arbitre des combats opposant les forces gouvernementales aux «Cobras» de M. Sassou N'Guesso, a lui aussi préféré rester à Brazzaville, jugeant «trop fragile» la situation sur le terrain.

«Depuis ce matin 7h, la situation semble s'être brutalement détériorée entre les milices Cobras, à l'est de l'aéroport, et les forces armées congolaises, qui tiennent toujours la base aérienne militaire», a confirmé le colonel Henri Pélissier, porte-parole du contingent français.

«Les forces Cobras ont semblé-t-il chercher à attaquer cette base avec des moyens assez lourds. Ils ont engagé des chars de type T-55 et ils ont tiré sur la base», a-t-il poursuivi, ajoutant que des combats étaient également signalés dans la ville même, notamment aux abords de l'ambassade de France.

Le représentant spécial de l'ONU et de



Prêts pour la bataille de l'aéroport. L'Organisation de l'unité africaine (OUA), Mohamed Sahnoun, a pour sa part annoncé qu'il étudiait avec les autorités françaises la possibilité de maintenir sur place un contingent réduit afin de sécuriser le point stratégique que constitue l'aéroport.

## L'autoroute Ho Chi Minh

La célèbre piste de la guérilla vietnamienne deviendra un chantier mobilisant de 100 000 à 200 000 travailleurs

JEAN-CLAUDE POMONTI  
LE MONDE

Bangkok — La «piste Ho Chi Minh» sera l'«autoroute de l'unité» vietnamienne au XXI<sup>e</sup> siècle. Ainsi en a décidé le bureau politique du PC vietnamien. Sur 1800 kilomètres, à travers la cordillère indochinoise, appelée Truong Son par les Vietnamiens, et les hauts plateaux du Sud, elle doublera la «route mandarine» qui, longeant la côte, relie déjà Hanoi à Ho Chi Minh-Ville. Des bataillons d'ingénieurs de l'armée populaire encadreront 100 000 à 200 000 travailleurs qui, selon l'expression de Do Muoi, secrétaire général du PC, offriront au choix dix jours de leur vie ou une contrepartie financière à «des travaux d'intérêt public». Le soupçon de travaux forcés, évoqué à l'étranger, est rejeté avec indignation par les héritiers de Ho Chi Minh.

Bien entendu, il n'est pas question de reconstituer les quelque 20 000 kilomètres de pistes et de boyaux soumis pendant une dizaine d'années au pillage intensif de l'aviation américaine. Chef-d'œuvre de la stratégie vietnamienne, cette toile d'araignée se situait, en grande partie, dans le Bas-Laos et le nord-est du Cambodge. En 1970, après le renversement de Sihanouk, l'armée américaine avait envahi l'Est cambodgien pour tenter de la couper. L'année suivante, appuyée par l'aviation américaine, l'armée de Saigon en avait fait autant dans le Bas-Laos, avec un succès également limité. En fin de compte, en janvier 1973, Henry Kissinger, alors secrétaire d'Etat, s'était rendu à Paris pour y signer un «accord de paix» sans



Ho Chi Minh

lendemain qui tolérât que les Nord-Vietnamiens continuent d'utiliser la «piste» pour ravitailler les effectifs déjà à pied d'œuvre dans le Sud.

L'autoroute du futur empruntera certains tronçons en territoire vietnamien de la «piste» et rattachera ainsi des économies de plantations, en plein essor, aux grandes métropoles du Vietnam. L'ambition du projet, dont le premier ministre Vo Van Kiet a fait une priorité, est également de ranimer la flamme du nationalisme que font vaciller les attraites jugées pervers de la société de consommation. Au grand plaisir de légions de anciens combattants bardés de médailles mais aux pensions bien médiocres.

La note, toutefois, s'annonce salée: plus de 30 milliards de francs sur 20 ans (soit 5 milliards \$ CAN), puisque rendez-vous a été pris, pour l'inauguration au plus tard en l'an 2020. Les organismes internationaux ou régionaux de crédit, qui financent déjà la réfection de la route mandarine — l'ancienne route coloniale no 1 — ne sont guère candidats au «financement international» jugé nécessaire par Vo Van Kiet. Des députés se sont interrogés sur la viabilité du projet — les caisses de l'Etat sont loin d'être pleines.

L'armée populaire avait confié l'entretien et la défense de la «piste Ho Chi Minh» au Groupement 559. Formée de 400 soldats en 1959, lors de sa création, cette unité en comptait 75 000 à la fin de la guerre. Pour un sacrifice d'une autre nature, le PC vietnamien ne peut, cette fois-ci, qu'évoquer l'inéluctable: avec ou sans contribution de «volontaires», l'enrichissement progressif des contreforts de la cordillère et des hauts plateaux appellera nécessairement une

## Douloureuses séquelles de la guerre

REUTER

Hanoi — Le Vietnam a rendu public hier le bilan de la guerre contre les Etats-Unis et a estimé que le conflit qui a pris fin il y a plus de 22 ans continuait à avoir des conséquences.

A la fin de la guerre en 1975, trois millions de Vietnamiens étaient morts, 4,4 millions blessés et deux millions affectés par des produits chimiques toxiques, notamment par le défoliant Agent Orange, rapportait hier l'agence de presse VNA. Près de 50 000 enfants sont nés avec des difformités

dans les dix premières années qui ont suivi la fin de la guerre.

Selon une récente étude des régions au alentours de Danang, dans le centre du pays, près de 41 % de la population était tuée, blessée ou portée disparue au moment où le conflit a pris fin.

«La guerre avec les Américains peut avoir pris fin il y a 22 ans mais ses conséquences sont encore visibles partout, pesant lourdement sur la société et engendrant des souffrances humaines», poursuit VNA.

L'agence de presse passe en revue les nombreux incidents liés aux reliquats du conflit telle l'explosion

récente d'une bombe à fragmentation dans une cour de récréation, tuant sept enfants, en blessant 37 autres ainsi qu'un enseignant. VNA rapporte que 50 % des familles des victimes sont pauvres et ajoute qu'en dépit de l'aide internationale et nationale pour soulager les souffrances, une assistance supplémentaire était nécessaire.

Le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright doit se rendre à Hanoi le 26 juin, notamment pour discuter du recensement des Américains portés disparus depuis la guerre ainsi que des droits de l'homme.

### Élections en Croatie

## La réélection de Tudjman semble acquise

AGENCE FRANCE-PRESSE

Zagreb — Un Franjo Tudjman gravement malade mais revigoré, autoritairement candidat de «l'ordre démocratique», devait émerger grand vainqueur de l'élection présidentielle d'hier.

Une participation convenable, 40 points d'avance dans les sondages, la loyauté épressée des médias officiels qui ont laminé la campagne de ses adversaires, et une image de «père de la nation», qu'il a arrachée à la Yougoslavie: tout convergeait vers un facile nouveau mandat de cinq ans, probablement dès ce premier tour. Les résultats définitifs sont attendus aujourd'hui ou demain.

Ces élections vont servir «au renforcement de l'ordre démocratique», a promis M. Tudjman en sortant de l'isoloir, dans sa capitale couverte de son portrait.

Dans les avenues semi-désertes de

cette journée ensoleillée flottaient aussi de nombreux drapeaux. Ce symbole national constituait un subtil matériel électoral, M. Tudjman utilisant les couleurs croates pour sa campagne et liant volontiers son destin et celui de la nation.

Énergique et dominateur.

Le président, 75 ans, est apparu hier comme lors de ses réunions électorales: énergique et dominateur. Son air assuré contrastait avec l'image du vieillard amaigri et voué rentré fin 1996 d'une hospitalisation aux Etats-Unis, où il avait été soigné pour un cancer du système digestif, selon la presse américaine.

Son entourage n'a jamais employé le mot cancer, mais affirme que M. Tudjman a recouvré toute sa santé. Rémission ou guérison, ce n'est pas en tous cas un homme diminué qui briguerait ce nouveau mandat de cinq ans.

L'ampleur de l'écart a largement éclipsé le message de ses deux adversaires. Zdravko Tomac, 60 ans, un ex-communiste devenu vice-président du Parti social-démocrate (SPD), et Vlado Gotovac, 66 ans, président du Parti socio-libéral (HSL),

Tous deux accusent M. Tudjman de présidentialisme excessif, de népotisme et de désintérêt pour les difficultés économiques des plus pauvres.

Le taux de participation à 14h GMT était de 42,53 %.

En 1992, 75 % des électeurs avaient voté, élysant M. Tudjman avec 55,79 % des voix devant six autres candidats. Il obtiendrait cette fois, selon les sondages, environ 55 %, MM. Tomac et Gotovac 15 % chacun.

Les doubles-nationaux votaient en grand nombre en Bosnie-Herzégovine, dans neuf villes dont Sarajevo et surtout Mostar, où un correspondant de l'AFP décrivait de longues files d'attente.

### Sommet européen d'Amsterdam

## Paris et Bonn sont près d'un accord

AGENCE FRANCE-PRESSE

Asterdam (AFP) — Un accord est «en vue» sur le pacte de stabilité accompagnant la monnaie unique et «le texte pourra être finalisé demain lundi», a affirmé hier soir le ministre néerlandais des Finances Gerrit Zalm.

«Nous pourrions finaliser demain un texte acceptable pour tous les pays», a annoncé le ministre, dont le pays assure la présidence de l'Union européenne, à l'issue d'un dîner des ministres des Finances des Quinze à Amsterdam à la veille du sommet des dirigeants de l'Union.

«Nous pourrions finaliser la résolution qui doit compléter le pacte de stabilité» accompagnant la monnaie unique, a assuré M. Zalm.

Le ministre s'est brièvement adressé aux journalistes à l'issue de ce dîner informel dans un hôtel d'Amsterdam. Il n'a donné aucun détail sur le contenu du compromis qui permettra de boucler l'accord lors du sommet formel de lundi.

Les Quinze doivent trouver une formule satisfaisant à la fois les exigences allemandes et françaises pour une résolution complétant le pacte de stabilité.

La France souhaite rééquilibrer celui-ci, qui instaure la poursuite de la rigueur budgétaire au-delà de l'avènement de l'euro, par une politique sociale des Quinze pour répondre au défi du chômage qui touche 18 millions de personnes dans l'union. Au besoin, la France estime qu'il faudrait financer ces actions par des fonds provenant du budget communautaire.

L'Allemagne refuse toute initiative qui coûterait à l'argent et qui pourrait modifier l'actuel projet de pacte de stabilité économique fondé sur un modèle proposé par son ministre des Finances Theo Waigel.

Selon le ministre belge des Finances Philippe Maystadt, de «bons progrès» ont été accomplis dimanche soir. «Il y a presque un accord», a-t-il dit à des journalistes à la sortie du dîner avec ses homologues européens.

Le ministre belge a indiqué par ailleurs que les Français auraient renoncé à leurs exigences concernant le lancement de grands travaux de réseaux trans-européens pour lutter contre le chômage. Cette idée, lancée lors du sommet européen en décembre 1994 à Essen en Allemagne, est restée lettre morte.

## Israël: «Bibi» peut enfin respirer

ASSOCIATED PRESS

Jérusalem — Benjamin Nétanyahou ne sera pas poursuivi par la justice. La Cour suprême israélienne a rejeté hier les requêtes déposées par des députés de l'opposition qui réclamaient l'inculpation du premier ministre israélien dans une affaire de trafic d'influence, dite du «Bibigate».

Par quatre voix contre une, la Cour suprême a estimé que la décision des procureurs selon laquelle il n'y avait pas suffisamment de preuves pour inculper M. Nétanyahou était «raisonnable». «La Cour ne contredit pas de telles décisions», ont affirmé les quatre juges. En revanche, pour le juge Dalia Dorner, seule voix dissidente, l'affaire était suffisamment sérieuse pour qu'une enquête soit ouverte. «La justice a fait la lumière», a déclaré à la radio de l'armée Shai Bazak, porte-parole de M. Nétanyahou. «C'est la fin [de cette affaire] pour nous», a-t-il ajouté. «C'est une victoire pour la justice et le ministre de la justice», selon un communiqué publié par les services du premier ministre. L'affaire de trafic d'influence reprochée à M. Nétanyahou concerne la nomination en janvier dernier de l'avocat Roni Bar-On comme conseiller du gouvernement. La police soupçonnait le premier ministre d'avoir désigné M. Bar-On en échange du soutien politique d'Aryeh Deri, un partenaire clé de la coalition au pouvoir, lequel aurait cherché par ce biais à étouffer une affaire de corruption le concernant.

La police avait recommandé en avril dernier l'inculpation de quatre personnes mises en cause dans ce scandale: M. Nétanyahou lui-même, le ministre de la Justice Tsah Hanegbi, le conseiller du Premier ministre Avigdor Lieberman et M. Deri. Mais les procureurs d'Etat avaient décidé de ne poursuivre que M. Deri, arguant de l'absence de preuve contre MM. Nétanyahou et Hanegbi. Quant à l'enquête concernant M. Lieberman, elle se poursuit. En réponse à la décision des procureurs, des députés de l'opposition avait déposé des requêtes devant la Cour suprême.

## É D I T O R I A L

## Le théâtre de l'absurde

Lise Bissonnette

Prisonniers de leurs idéologues respectifs, le Parti québécois et le Parti libéral du Québec se livrent à l'Assemblée nationale une querelle qui serait ridicule si elle ne risquait de faire échouer une réforme des structures scolaires que le Québec, et notamment Montréal, attendent depuis des décennies. Le cynisme des citoyens à l'égard des élus, certains jours, a un fondement solide.

**L**a réforme qui permettrait de remplacer les commissions scolaires confessionnelles par des commissions linguistiques achoppe, on le sait, sur la définition de la qualité d'électeur aux commissions de langue anglaise. Cet objet de querelle est minimal et n'aura, dans la vie et le fonctionnement des commissions, que peu ou pas d'effet. Le projet de loi du gouvernement restreint ce droit de vote aux seuls anglophones dont les enfants sont inscrits à l'école anglaise et, dans le cas d'électeurs sans enfants, il exige qu'ils aient eux-mêmes le profil exigé pour être admis à l'enseignement en anglais, selon les modalités de la Charte de la langue française. Le Parti libéral du Québec soutient que ces électeurs sans enfant devraient avoir le libre choix de la commission anglaise ou française où ils préféreraient voter car la «communauté anglophone», selon lui, englobe plus que les seuls citoyens admissibles à l'école anglaise.

Nous avons déjà émis l'avis, dans cette page, que la position du Parti libéral, issue d'un compromis proposé par la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), serait tout à fait acceptable. Jusqu'à ce que certains péquistes de ligne dure en fassent une jaunisse, la ministre de l'Éducation songeait à modifier son projet de loi sur ce point mineur, de façon à préserver le fameux «consensus» sur lequel compte le gouvernement fédéral pour adopter un amendement constitutionnel permettant la déconfessionnalisation des structures scolaires. Mais rien ne va plus. Évoquant des avis juridiques qu'elle refuse de rendre publics et que des experts contestent, la ministre dit «dangereux» d'élargir le cercle possible des électeurs à la commission anglophone; elle craint qu'on puisse un jour invoquer ce précédent pour exiger l'élargissement de l'accès des élèves à l'école anglaise.

L'incident a redonné de l'allant à certaines factions péquistes qui se sont toujours opposées au recours à l'amendement constitutionnel, parce qu'elles détestent ce détour par Ottawa, qui doit forcément faire usage de la Constitution de 1982, document honni. Puisqu'elle a dû leur céder, Mme Marois se livre désormais à une nouvelle contorsion législative où on comprendra que les citoyens perdent leur latin. Elle revient, en douce, à la vieille position de son parti, conspuée de partout l'année dernière, qui cherchait à se passer d'amendement constitutionnel. Elle crée des commissions linguistiques partout sur le territoire, y compris à Montréal et à Québec, les deux villes que la constitution de 1867 oblige à donner des services scolaires confessionnels. Et elle incorpore à ces commissions linguistiques, à Montréal et à Québec, des «conseils confessionnels» chargés de superviser des écoles catholiques ou protestantes. Certes, elle a balisé le mieux possible les pouvoirs de ces conseils; mais il n'en reste pas moins qu'elle renonce à l'objectif de laïcisation complète des structures, qui était au cœur de la réforme. Le gouvernement a beau dire qu'il s'agit là d'un régime provisoire, il est évident qu'il a toutes les chances de s'installer à demeure car Ottawa ne verra plus l'urgence d'adopter un amendement constitutionnel, toujours épineux. Après trente ans de «taponnage», pour reprendre un terme désormais cher aux péquistes, ils auront tout au plus échafaudé un bricolage.

Le Parti libéral du Québec n'en est pas moins dans l'embarras. Certes, sa position sur le droit de vote aux commissions de langue anglaise est recevable. Et elle avait même été implicitement acceptée par le gouver-

nement et le premier ministre, quand l'Assemblée nationale, à la fin d'avril, a adopté à l'unanimité une motion demandant au gouvernement fédéral de modifier l'article 93 de la constitution de 1867, pour y faire disparaître les garanties confessionnelles touchant les écoles de Montréal et de Québec. Les documents de négociation échangés entre les deux partis, à l'époque, témoignent de ce que le premier ministre avait renoncé à restreindre la définition de la «communauté anglophone» aux seuls détenteurs de l'admissibilité à l'école anglaise. Mais l'acharnement que met le PLQ à défendre cette nuance, et à en faire la clé de son appui à la réforme, est démesuré.

On ne répètera jamais assez que cette affaire est mineure, qu'elle ne devrait avoir aucun effet sur la gestion du nouveau système, d'autant qu'à peine plus de 10 % des citoyens exercent leur droit de vote aux élections scolaires. La nervosité du PLQ à ce sujet prend sa source chez sa propre ligne dure, l'aile de son caucus qui ne bouge pas sans la bénédiction du lobby Alliance-Québec, occupé à chercher de l'oppression jusque dans des vétilles. N'eût été de ce fil à la patte, le PLQ aurait pu se satisfaire de la scission du projet de loi; elle lui permettait de voter pour la réforme elle-même, et de se dissocier des dispositions touchant le droit de vote. C'eût été une porte de sortie honorable d'autant que le PLQ a permis le déblocage et le progrès de ce dossier, où sa contribution a été exemplaire. On comprend sa frustration devant les mesquineries procéduraires du gouvernement et ses revirements peu honorables, mais le principe en cause est secondaire, et ne mérite pas de faire échouer le projet.

À la demande du gouvernement, la Commission québécoise des droits de la personne a étudié la question, et renvoyé les combattants dos à dos. La position du gouvernement eu égard au droit de vote, dit-elle, est «compatible» avec les exigences de la Charte canadienne des droits et des libertés. Mais la même Charte «interdirait pas un élargissement des critères permettant de voter dans une commission scolaire anglophone». Autrement dit, le projet du gouvernement ne fait pas de nouveaux martyrs canadiens au Québec mais il n'y aurait pas de mal à se montrer généreux. La Commission refuse de se prononcer sur ce choix et le renvoie avec raison aux «forums appropriés».

C'est-à-dire à l'Assemblée nationale, véritable théâtre de l'absurde, où le gouvernement a toutefois le plus mauvais rôle. On se demande quand le premier ministre va cesser de la faire jouer à la ministre de l'Éducation et de lui imposer des huées qu'elle tentait d'éviter. Il est plus que temps qu'il s'explique lui-même de décisions qui sont siennes, qu'on comprenne pourquoi il refuse aujourd'hui aux anglophones une concession mineure alors qu'il cédait récemment bien plus en matière de langue d'affichage, et comment il peut soudain partager les fantasmes d'orthodoxes dont le dernier souci, dans cette affaire, est le sort de l'école québécoise.

Le professeur Jean-Pierre Proulx, cosignataire du rapport qui a lancé la démarche d'amendement constitutionnel, a proposé ce week-end une voie de sortie à l'impasse. Une clause interprétative pourrait s'ajouter à la Loi sur les élections scolaires pour préciser que l'élargissement du droit de vote ne devrait jamais être invoqué pour étendre l'admissibilité à l'école anglaise. Si les craintes du gouvernement sont formulées de bonne foi, si elles ne sont pas de simples prétextes, cela devrait suffire à régler le problème, et en quelques heures seulement.

Une question  
secondaire  
sabote  
la réforme des  
commissions  
scolaires



LE MONDE

## Quelques idées, M. Jospin?

**U**ne devinette, pour commencer. Qui a écrit: «Les riches et les employeurs doivent se rappeler qu'aucune loi [...] ne les autorise, pour leur propre profit, à opprimer les pauvres et les malheureux [...]». La rémunération doit permettre au salarié de vivre dans un confort raisonnable.

Lionel Jospin? Ralph Nader? Quelque chef syndical actuel? Un dangereux gauchiste? Ben non... C'est Léon XIII, pape de son état; c'était en 1891, dans le *Rerum Novarum*.

Maintenant, allons faire un tour en France, si vous voulez bien. La gauche a donc gagné, Lionel Jospin a fait la une de *Paris-Match*, tout ça. Mais si l'élection de Mitterrand, en 1981, avait soulevé d'immenses espoirs — «changer la vie», clamait alors le champion des écoutes électroniques astrologuophile —, la lune de miel avec Jospin a duré quinze minutes, montre en mains.

C'est que, et tous les observateurs l'ont noté, on attend beaucoup de Jospin et de son gouvernement et on ne leur laissera rien passer. Chirac ayant perdu son médiocre calcul électoraliste, la gauche doit désormais agir. Dernière chance pour passer aux actes, dernière chance pour faire la preuve que les valeurs défendues par la gauche ne sont pas de vains slogans, dernière chance pour montrer qu'il est possible d'insuffler de l'éthique dans l'économie, de résister à la mainmise des margouilins sur le monde et à leur mégalomaniacque projet d'asservissement de la planète au profit immédiat le plus gros possible. Dernière chance encore, pour la France, de jouer le rôle d'avant-garde dans la résistance à la dissolution du politique dans l'économie. Et peut-être même dernière chance de bloquer la route aux fascistes de Jean-Marie Le Pen, qui retirera tous les bénéfices d'un éventuel échec de la politique de gauche: faut-il rappeler que le Front national, passé un certain seuil de popularité, n'a plus besoin des élections pour prendre le pouvoir

en France? Bref: l'heure est grave et tous les regards, dans les semaines à venir, vont se tourner vers la France de Jospin. Ce qu'il peut faire? Beaucoup de choses, il me semble, qui convergent toutes vers cet ultime objectif: redonner vie aux valeurs que son parti prétend défendre.

À l'heure de la mondialisation de l'économie, cela se traduirait par le fait de remettre les droits de l'homme au premier plan des politiques intérieures et extérieures de la France, par l'interdiction de la vente et de la fabrication d'armes, par un traitement égal offert aux travailleurs immigrés, par le vote de lois interdisant l'exportation d'industries ou de capitaux sans le consentement des employés, par le maintien de taux d'intérêt bas. En outre, et pour commencer, il faudra augmenter le salaire minimum jusqu'à ce qu'il atteigne un niveau qui interdise qu'on soit pauvre en travaillant.

La défense des valeurs de la gauche s'incarnerait en une opposition ferme à la mondialisation des marchands, qui est une internationalisation des entreprises et des capitaux. On devra donc mener un politique qui rappellera en quoi cette mondialisation s'oppose en tous points à l'internationalisme prôné hier encore par la gauche et qui est une mondialisation de la fraternité, de la justice et de l'équité. On prendrait au sérieux un gouvernement de gauche qui, pour ce faire, s'opposerait par tous les moyens et sur tous les plans aux diktats de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international, de l'Organisation mondiale du commerce, qui travaillerait à leur abolition et à leur remplacement par des organismes portant les valeurs qu'il défend. Jospin pourrait commencer par tout mettre en œuvre pour empêcher la conclusion de l'Accord multilatéral d'investissement, calamité qui se négocie actuellement à Paris. D'autres mesures bien connues ieraient encore dans le sens souhaitable et un authentique gouvernement de gauche se battrait en faveur de chacune: la taxe Tobin, appliquée sur toutes les transactions financières;

une surtaxe graduée importante sur les gains à court terme de capital; un traitement préférentiel aux banques communautaires; une taxe importante sur la publicité; la révision des politiques de rémunération des gestionnaires, qui ne devrait pas dépasser 20 fois (au pire!) celle du plus petit salarié d'une entreprise; un impôt progressif et progressiste; une limitation de principe à la richesse, autant qu'à la pauvreté; de sévères lois antitrust; de sévères lois environnementales. Et puis, pourquoi pas, un revenu de citoyenneté minimum garanti.

En cours de route, il faudra veiller à combattre la soumission de l'école et de la culture au marché, à œuvrer pour l'autonomisation économique de tous les lieux culturels et éducatifs — musées, écoles, théâtres, universités.

Utopiste, tout ça? Mais voyons: pas plus que ne l'étaient les mesures prises par le Front populaire en juin 1936, qui avait imposé tout un programme de réformes — sociales: la semaine de 40 heures, les congés payés, un tribunal du travail — et politiques: nationalisations, suppression des groupes fascistes, etc. Suppression des groupes fascistes: ça ne vous donne pas une idée, M. Jospin?

L'heure est désormais, selon la jolie formule d'Oncle Bernard, à la séparation de l'économie du politique, de l'État et de l'économie, comme elle était hier à la séparation de l'Église et de l'État.

Faute d'en passer par là, en comparant tout à l'heure l'auteur du *Rerum Novarum* et Lionel Jospin, il faudra conclure que c'est Léon XIII qui est de gauche.

Cette chronique s'arrête là, au moins pour l'instant.

Vous étiez de plus en plus nombreux à m'écrire et je vous en remercie: même si je n'ai pas eu le temps de répondre à tout le monde, je lisais avec plaisir et enrichissement votre courrier.

Merci aussi au *Devoir*, qui m'a accordé cette tribune que j'ai pu librement occuper. Qui sait, cher lecteur, chère lectrice: on se croiserait peut-être dans une manifestation. D'ici là, comme disait Lennon: *Mind Guerilla...*

## L E T T R E S

## Une vraie Confédération?

Au lendemain des dernières élections, la très judicieuse revue de presse faite par le journaliste Gilles Lesage se termine par un paragraphe qui ne peut laisser indifférents ceux et celles qui connaissent bien le vaste et ingouvernable pays que nous habitons. Avec ses cinq grandes régions, ses territoires en voie de se donner des moyens de subsistances, et la divergence des peuples qui le constituent, le Canada devra prendre un virage déterminant pour affronter le siècle nouveau. Voici ce paragraphe textuellement:

Le même quotidien de la capitale de la Colombie-Britannique opine qu'il est peut-être temps d'étudier sérieusement une suggestion faite il y a 30 ans par le premier ministre W.A.C. Bennett: transformer le Canada en Confédération de cinq régions: l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, les Prairies, la Colombie-Britannique. «Un fait ressort clairement de l'élection de lundi: le système politique actuel ne fonctionne plus. Le moment est venu de créer quelque chose de neuf.»

Ne faudrait-il pas, en effet, dès maintenant songer à enlever la «mouffe» qui nous enveloppe pour la remplacer par un «gant» qui permettrait à chacune de ces régions nettement définies de s'articuler à volonté. Celles-ci seraient toujours réunies par

une paume sur laquelle elles trouveraient un appui commun. Rien de tel qu'un gant pour donner à chaque doigt la souplesse et la liberté qu'il réclame pour être plus efficace. Un pianiste n'a pas deux mains, mais bien dix doigts, tout comme le chirurgien dont la dextérité est gage de bons résultats.

Ouvrez votre main droite devant vous. Les cinq régions que vous y verrez soudain y sont bien campées, d'est en ouest. Si le petit doigt vous semble trop court, ajoutez-lui le Yukon, son prolongement naturel. Quant aux autres territoires, ils sortiront plus tard de l'incubateur.

Henri Bergeron  
communicateur  
Outremont, 9 juin 1997

## Une sève scissipare

Madame de Séve, de toute évidence, n'a pas apprécié l'essai de Monique La Rue; c'est son droit et je n'ai rien à dire là-dessus. Toutefois, d'entrainement d'entrée de jeu les «écrivains nationaux franco-québécois» rejetant dans l'ombre «les écrivains néo-québécois» me crisper et m'exaspère! Nullément responsable du lieu de ma naissance et de cette naissance elle-même, Montréalais de naissance de cœur et d'éducation, j'ai connu tour à tour les vocables de Canadien, canadien-français, *pea soup*, *froggy* puis Québécois; mes compatriotes Silicani, Mierswinski ou Mc-

Dermaid ont entendu siffler les Wop, polock et bloque. L'identité de Québécois ne me cause aucun problème démoniaque; madame de Séve s'en est créé un en se gargarisant d'épithètes scissipares, comme Franco-Québécois ou Néo-Québécois, pourquoi pas Saint-Denisois ou Guizotins!

Quant à «l'intoxication de l'entourage», l'argumentation proposée est décevante (tiens: décevoise). Les jurys des Grands Prix des États-Unis, de France et d'Angleterre continueront à couronner les œuvres de leurs écrivains et nos librairies les étaleront encore sur leurs rayons. L'invasion continue; elle préoccupe éditeurs et romanciers. Il est exact d'écrire: «Il n'est pas possible pour un écrivain, actuellement, d'échapper à son inclusion.»

Vrai, «nous n'avons jamais été seuls sur cette terre» et ne le demeurerons pas. Est-ce une raison, Madame de Séve, pour susciter ou alimenter de nouveaux débats «éthiques ou civiques», sûrement pas pour «ombrager nos écrivains néo-québécois» et «le club des écrivains nationaux franco-québécois». L'écriture est universelle; la nationalité est un hasard ou un choix; votre dédain et vos épithètes n'y changent rien, sûrement pas notre devise nationale!

Jacques Lamarche  
Écrivain québécois de carrière  
Saint-André-Avellin, 5 mai 1997

## À PROPOS

## ... des familles reconstituées

Les tendances à long terme en matière de mariage et de divorce ont une influence cruciale sur l'évolution des structures familiales depuis les années 60. Des personnes qui se sont mariées au début des années 90, environ 1 sur 5 avait été mariée auparavant. Certaines de ces personnes avaient des enfants issus d'une union précédente.

Aujourd'hui, la plupart des familles reconstituées sont le résultat de divorces suivis de remariages. Une famille reconstituée est formée d'un couple marié ou en union libre avec lequel vit au moins un enfant qui est l'enfant biologique

ou adopté d'un des partenaires, mais non de l'autre. La vie d'une famille reconstituée est souvent compliquée, car les enfants ont des liens distincts avec les adultes avec lesquels ils vivent, à savoir un lien direct (biologique ou adopté) avec un parent, mais un lien indirect avec l'autre (à la suite du remariage ou de la cohabitation). Le fait que nombre de familles reconstituées soient «plus complexes» que le cas susmentionné complique encore davantage la situation.

Tendances sociales canadiennes,  
Statistique Canada, Printemps 1997

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

## IDÉES

Élections fédérales générales du 2 juin dernier

## La tyrannie des indécis

La mollesse du discours politique indépendantiste est issue d'une conception erronée de ce qu'est l'électorat et menace la sécurité du Québec

PIERRE SERRÉ

Étudiant au doctorat en science politique à l'Université de Montréal

Les résultats des élections fédérales du 2 juin dernier ont entraîné d'importants changements dans la donne politique au Québec. La répartition des voix montre que le Bloc québécois a subi un recul de 11,4 % par rapport aux élections de 1993, soit -485 000 voix (+65 000 pour le Parti libéral, +285 000 pour le Parti conservateur et +165 000 pour l'abstentionnisme). Par rapport à 1993, des estimations préliminaires du vote francophone indiquent que le BQ a subi un recul de près de 14 %. Contrairement à 1993, le BQ, avec 38 % des voix en 1997, s'est nettement fait surclasser par les PLC et PC, ces derniers obtenant 59 % du vote.

Ces changements majeurs sont absolument incompréhensibles pour quiconque connaît le moindre des positions constitutionnelles en présence. Autant les forces indépendantistes ont dominé le débat référendaire de 1995 (voir *Le Devoir*, 3 janvier 1996), autant l'inverse s'est produit cette fois-ci. Nous soupçonnons moins la force des adversaires, les difficultés rencontrées par Gilles Duceppe ou les ratés de la campagne que la faiblesse du discours souverainiste, un discours issu d'une conception inadéquate de ce qu'est l'électorat, et en particulier de la place qu'occupent les électeurs indécis sur l'échiquier politique. Problème d'autant plus grave pour les souverainistes que ceux-ci ont besoin d'une mobilisation maximale de leurs troupes.

## Les indécis au centre des stratégies électorales

Mentionnons d'emblée que les tout derniers sondages de la campagne indiquaient la persistance d'un pourcentage élevé d'indécis. De plus, les sondages postélectorales révèlent généralement le maintien d'importantes proportions d'indécis le jour même du scrutin ainsi que les jours suivants. À l'évidence, nombre d'entre eux ne votent pas.

Pourtant, le marketing politique fonde sa stratégie sur la conquête des électeurs indécis, le groupe le plus susceptible de changer d'allégeance partisane d'une élection à l'autre. C'est par l'élaboration d'un discours ajusté à ce groupe que les partis politiques tentent de gagner des voix. Tous rivalisent ainsi de positions centristes et modérées, et mettent l'accent sur le charisme et les compétences du chef et de son équipe.

La «surattention» accordée à ces électeurs repose sur le postulat voulant que l'électorat ne soit qu'une collection de groupes juxtaposés et indépendants les uns des autres. Il suffit alors à chaque parti de cibler chacun séparément. Cette stratégie entraîne l'affaiblissement du discours politique : par définition, les indécis sont généralement moins informés et moins généralisés que le reste de l'électorat. Qui plus est, cette conception de l'électorat ne correspond pas aux comportements électoraux réels, aucun groupe d'électeurs n'échappe à la division fondamentale de l'électorat québécois : le clivage linguistique.

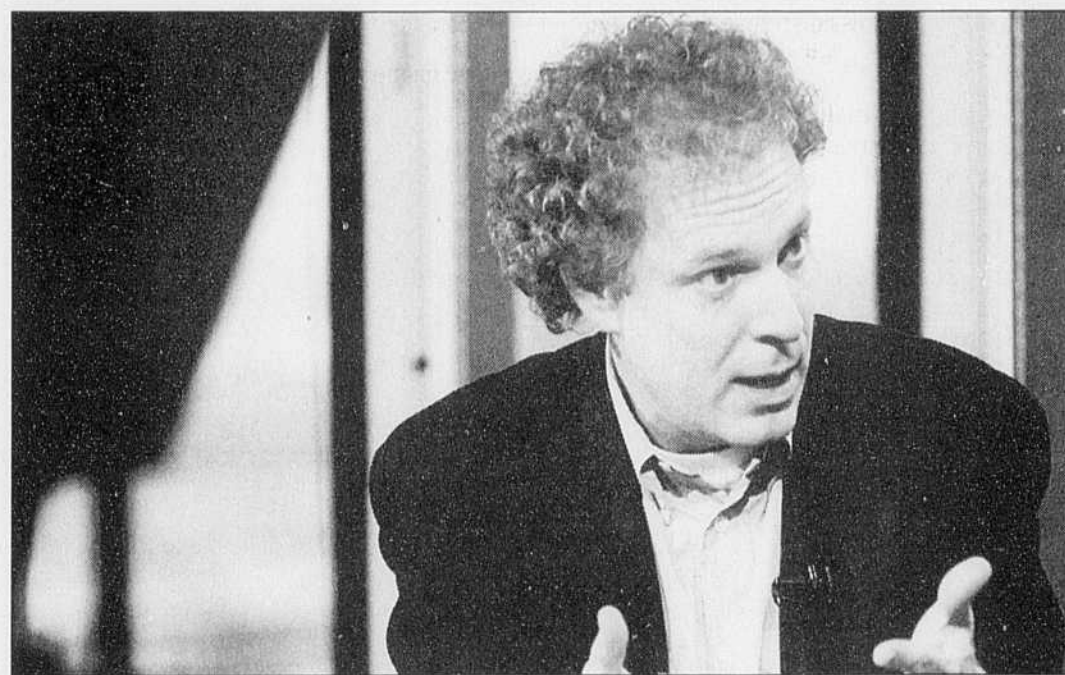
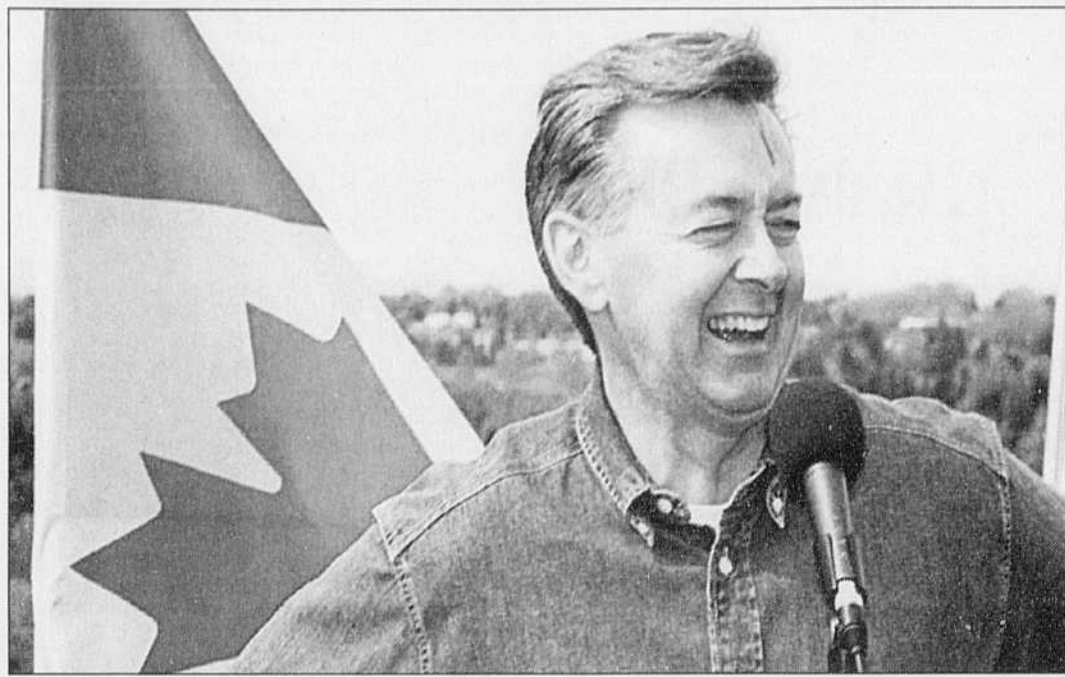
## La structure de l'électorat québécois

Au provincial comme au fédéral, la prééminence de la question du statut politique du Québec structure l'électorat en deux pôles opposés. L'un est francophone et recouvre fondamentalement les milieux montréalais du centre-ville, plus jeunes et plus instruits (voir *Le Devoir*, 2 mars 1996). L'autre est non francophone à Montréal et francophone rural hors de Montréal, plus âgé et davantage issu du milieu des affaires. Entre ces deux pôles, le vote francophone s'étale en fonction du degré d'urbanisation, les urbains étant plus souverainistes que les ruraux. Les régions périphériques — 4,5 % de la population québécoise contre 45 % pour Montréal — sont légèrement moins souverainistes que ne l'est le centre-ville de Montréal.

Les électeurs montréalais sont la locomotive du souverainisme, malgré le nombre marginal de circonscriptions montréalaises susceptibles de changer de mains. L'écart existant entre le vote des francophones de Montréal et celui des francophones hors Montréal en témoigne. Ainsi, lorsque le BQ (ou le PQ) remporte la majorité des sièges, les francophones montréalais sont de 5 % à 7 % plus souverainistes que les francophones hors Montréal. Mais lorsqu'il est défait, les Montréalais sont de 10 % à 15 % plus souverainistes que les seconds. Une victoire souverainiste signifie donc qu'il y a prépondérance des enjeux «montréalais» et que le Québec hors Montréal s'aligne sur la métropole. *A contrario*, un recul à Montréal s'accompagne non pas d'un recul équivalent mais plutôt d'une «dilution» des appuis en province.

## La légitimité, pierre d'assise du politique

Cette structure permanente du vote indique que le comportement électoral est davantage lié à des déterminants nationaux que locaux. En outre, la base électorale du mouvement souverainiste est diffuse et ne repose pas sur les décisions, l'orientation idéologique et le charisme d'un seul individu, quel qu'il soit.



Les chefs des trois principaux partis politiques fédéralistes pendant la dernière campagne électorale: Jean Chrétien (Parti libéral du Canada), Preston Manning (Reform Party) et Jean Charest (Parti progressiste-conservateur).

Le concept de légitimité rejoint l'essence même du politique : la lutte pour le contrôle des ressources et de la direction de la société, dont le juge ultime est l'électorat. Tout individu a son idée quant aux intérêts de son groupe, à ce qui lui apparaît juste ou non, souhaitable ou menaçant. Ses positions découlent d'un nombre infini d'interactions se déroulant dans les principaux lieux de socialisation (famille, école, milieu de travail, etc.). La légitimité est si profondément partagée et enracinée qu'elle limite la possibilité d'abus de l'électorat par l'utilisation d'arguments insignifiants, si sensationnalistes soient-ils. C'est donc le caractère plus ou moins légitime des positions partisanes que jugent les électeurs. Ainsi, en réexpliquant son option, tout parti mobilisera ses partisans, lesquels convaincront éventuellement indécis et adversaires.

Parce que la situation de tout individu est, en général, liée à la survie du groupe d'appartenance, chacun trouve dans la défense des intérêts du sien l'une de ses motivations fondamentales. Et dans le Canada post-référendaire, la nécessité pour les francophones du Québec d'assurer leur survie et leur épanouissement en Amérique du Nord constitue plus que jamais l'élément fondamental des relations entre le Québec et le Canada. Bien davantage que les enjeux économiques, la question nationale aurait dû être au cœur du discours électoral du BQ.

## L'appui au BQ, une question de sécurité nationale

Certainement autant que celles énoncées par le Reform Party, les positions du PLC et du PC sur le statut politique du Québec menacent directement le Québec. Si les derniers décennies témoignent du cul-de-sac devant lequel se trouvent les aspirations essentielles du Québec, la période post-référendaire montre un Canada anglais de plus en plus enclin à adopter la ligne dure.

De fait, l'action de députés fédéralistes du Québec à la Chambre des communes a permis au Canada anglais de croire qu'il pouvait repousser tout dialogue avec les forces vivantes du Québec pour n'écouter que les élus qué-

bécois qui acceptaient tacitement la subordination à la majorité canadienne-anglaise au sein des principaux partis canadiens. Un exemple fréquemment mentionné lors de la campagne électorale illustre ce dernier point : l'adoption en 1982 de la Constitution canadienne, de la nouvelle formule d'amendement et de la Charte des droits et libertés a été autant de reculs majeurs réalisés avec le plein consentement des premiers ministres du Canada anglais et des députés fédéraux du Québec. Pierre Elliott Trudeau a maintes fois rappelé qu'il avait toute la légitimité nécessaire pour faire voter ces changements fondamentaux grâce à l'appui de 74 des 75 députés fédéraux québécois.

D'autres pourraient également évoquer l'appui aussi massif de ces mêmes députés à la Loi des mesures de guerre de 1970. Dans la perspective du plan B fédéral (l'imposition des termes de la sécession par le Canada anglais), auquel souscrit en gros le PC (bien que plus ou moins ouvertement), on aura raison de craindre, en cas de non-obéissance, l'adoption d'une nouvelle loi musclée aussi abusive — sinon plus — que la première, *a fortiori* si cette initiative s'accompagne de l'appui de la totalité des députés fédéraux du Québec. Le laisser-aller et les signaux encourageants envoyés par Ottawa à l'endroit de ce courant d'intolérance laissent présager des débordements de l'opinion publique canadienne-anglaise qui surprendront et dépasseront peut-être les modérés du reste du Canada. Cette stratégie répressive implique la sécurité de tous les Québécois, toutes origines et langues confondues.

Si le BQ n'a pas même abordé ces enjeux, c'est largement en raison d'une stratégie électorale visant à conquérir les indécis par la tenue d'un «discours mou». Or s'il existe une question fondamentale pour les Québécois, c'est bien celle de la sécurité. Les députés souverainistes en poste à Ottawa trouvent là leur mandat premier : surveiller, dénoncer, manifester et voter contre toute action d'inspiration non démocratique de la part du Canada anglais. C'est par de tels gestes politiques que s'exprime la volonté des Québécois à l'opinion publique internationale.

## Des élections et une campagne électorale bien précieuses

Le gouvernement de Jean Chrétien a maintenant les coudées franches pour régler le problème québécois

LUCIANO BOZZINI

Sociologue

Tout au long de la campagne, on a insisté sur l'inutilité de ces élections anticipées, sur la présence de l'image et des slogans sur le contenu, sur des discours de politiciens ne répondant pas aux préoccupations des gens, etc. Bref, perte de temps et d'argent.

L'interprétation contraire (des élections utiles) a été moins entendue. Peu importent les motivations du Parti libéral fédéral pour un appel anticipé aux urnes, la campagne a essentiellement mis en lumière (et les résultats l'ont confirmé) l'état précaire dans lequel se déroulent l'affrontement politique et la vie collective dans ce pays. Elle a soulevé d'immenses questions, et c'est pourquoi il est heureux qu'un nouveau gouvernement puisse maintenant disposer, au moins faut-il l'espérer, d'un mandat assez long pour poser des jalons sérieux dans la solution des problèmes cruciaux qui affectent présentement le ressort ultérieur du Canada.

La campagne aura mis en lumière, s'il le fallait encore, le fait que la question du Québec reste une épine à la fois dans le flanc du Canada comme dans celui de la société québécoise. M. Chrétien a eu beau dire que la majorité des gens veulent entendre parler d'autre chose que de référendums, la question du Québec et de l'unité nationale, tel un mauvais esprit, resurgissait à mesure qu'on lui fermait la porte au nez. Bref, il se confirme une fois de plus que cette question (plus largement maintenant la question d'une réforme significative de la fédération et de ses institutions) draine depuis des années trop d'énergies précieuses. Il est temps de lever cette hypothèque paralysante.

Le caractère néfaste de ce contentieux est visible d'une autre manière : il handicape l'émergence d'un vrai débat pancanadien sur les dossiers cruciaux de notre temps. Cette constatation n'est pas originale, sauf qu'il est plus que temps de passer à l'action. A titre d'exemples : il était pathétique d'entendre Mme McDonough défendre l'emploi, le social et les démunis, alors que la prééminence de la «question nationale» au Québec est une raison majeure de la non-implantation d'un parti pancanadien «de gauche» dans cette province. Gérald Larose a fait des remarques semblables : peut-on servir deux maîtres, M. Larose ? Autre exemple : environnement et développement durable. Contrairement à d'autres pays occidentaux (Allemagne, Suisse, etc.), le débat sur l'environnement est, socialement et politiquement, à l'arrière-plan (absence d'un «parti vert», par exemple).

Dysfonctions également sur le plan des mécanismes et forces politiques aptes à traiter les problèmes sur le plan pancanadien. Il n'y avait plus, avant les résultats du 2 juin, de deuxième parti national. Dans le cadre d'un système parlementaire traditionnellement bipartisan (tripartisan à la rigueur), fondé sur l'alternance, nous avions depuis 1993 un Parlement banal. Non seulement l'opposition officielle à Ottawa provenait uniquement du Québec mais elle était encore le fait d'un parti dont l'objectif, heureusement de plus en plus clairement avoué, est de sortir le Québec du Canada. C'était tout dire de l'état de santé de la dyna-

mique politique au niveau fédéral.

Les résultats du 2 juin laissent présager quelque espoir. Pour certains commentateurs, les élections font apparaître le pays tel qu'il est, divisé, balkanisé, ingouvernable. On peut voir les choses différemment : le Bloc est ramené à sa vraie nature, un parti voué à briser le pays ; sa disparition comme opposition officielle pourrait contribuer à réduire le succès du Reform dans l'Ouest. Le NPD et le PC réémergent et, pour ce dernier surtout, plus fortement que ne l'indique le nombre de sièges. La même analyse vaut pour le Parti libéral : si on regarde le pourcentage de votes, il est loin de ne plus compter dans l'Ouest.

La campagne a également révélé (voire confirmé) la nécessité aussi bien du plan A que du plan B. M. Chrétien et Dion auront maintenant un bon nombre de mois devant eux pour préciser si le plan A peut se limiter à la réforme administrative du fédéralisme et, sinon, comment devrait-il être complété, en particulier pour satisfaire les appels à la décentralisation et à la reconnaissance de la «dualité» canadienne. Quant au plan B, n'en déplaise aux cris indignés et démagogiques des gros canons souverainistes, les premières escarmouches sur le libellé de l'éventuelle

question référendaire, sur le pourcentage de votes requis et sur la question des frontières montrent à quel point le gouvernement fédéral a raison de vouloir clarifier à l'avance, devant tous les citoyens et la communauté internationale, au moins certaines conditions d'une éventuelle sécession. Ce n'est pas, dans les mots et sur le ton démagogique habituels, «remettre le Québec à sa place» (il n'y aurait pas de plan B sans sécessionnistes), c'est mettre les choses au clair pour tout le monde et dans l'intérêt de tout le monde. A titre d'exemple, les initiés du «Grand Jeu» à Québec pourront peut-être obtenir l'assentiment privé de quelques gaullistes parisiens à leurs stratégies, mais il y a fort à parier qu'une question ambiguë (visiblement racoleuse) fera long feu devant l'opinion d'autres grands joueurs de l'OCDE.

La balle est également dans le camp souverainiste et dans celui des fédéralistes «nationalistes». Pour les premiers, comme ils ont l'air de vouloir persister, il faudra leur demander d'être conséquents et de devenir tous des indépendantistes «purs et durs». Depuis trente ans, ils tiennent les Québécois sur la clôture : étapisme, association, partenariat. Ce dernier étant imaginaire, il faudra renoncer à sa fonction d'attrape-votes et le larguer. Les Québécois n'ont devant eux que deux choix légitimes et réalistes : conserver la double identité canadienne et québécoise, rester dans la fédération et continuer à participer à son amélioration — ou bien en sortir. Quant aux deuxièmes (les fédéralistes «nationalistes»), ne devront-ils pas délaisser les généralités et s'accorder sur une version du «fédéralisme asymétrique» à la fois opérationnelle, apte à rallier une majorité au Québec, et vendable dans le reste du Canada ?

En bref, M. Manning a dit, le soir du 2 juin, que le Canada entre dans une période de transition. Lise Bissonnette écrivait le lendemain : «On file vers des rendez-vous élusés.» Très bien, un exercice démocratique soudainement hâtif fait que pour un bon bout de temps, une responsabilité claire est dans le camp du gouvernement fédéral comme dans celui de tous les acteurs, élites dirigeantes et citoyens.

Il n'y aurait pas de plan B si les sécessionnistes n'existaient pas

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut ; Diane Prévost (pages éditoriales, responsable des pages thématiques) ; Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Stéphanie Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Legault, Benoit Munger, Odile Tremblay ; à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert D'Amico, Jean Pichette, Claude Turcotte ; à l'information internationale : Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Lévesque ; à l'information politique : Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec) ; à l'information sportive : Yves d'Avignon ; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction) ; Isabelle Hachez, Marie-Claude Petit (commis). La documentation : Gilles Paré (directeur) ; Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guylaine Ouellet, Micheline Ruelland (publicitaires) ; Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon ; Francine Ouellet (secrétaire). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable de la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Yves Bouthiet (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction) ; Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

## ACTUALITÉS

## FESTIVAL

## Le poids de la crise

SUITE DE LA PAGE 1

da tient entre autres, cinéaste oblige, à la renommée d'un McLaren, et à une politique extérieure qui permet de contrer les «menaces de la loi Helms-Burton» par laquelle les Américains voudraient renforcer le blocus de Cuba.

Les Indiens de Bolivie, Aymaras et Quechuas représentent 68 % de la population, «et même si on ne voit pas d'affiches semblables à celles qui prohibaient l'entrée aux Noirs dans l'ancienne Afrique du Sud», la réalité est là, mais elle n'est pas stagnante, insiste Sanjinés. La pression de la majorité a déjà obtenu qu'il y ait un vice-président aymara. Il revient au groupe Ukamau — «c'est le peuple, celui à qui l'on doit de survivre, qui a ainsi baptisé le sang épuisé» — de briser les non-dits: Yawar Mallku (Le Notre du condor, qui a reçu le prix Georges Sadoul en 1969) dénonce des médecins américains membres des Peace Corps qui ont stérilisé sans leur accord des femmes boliviennes; *El coraje del pueblo* met en scène les survivants d'un massacre perpétré par l'armée à la mine de Catavi. Deux des films de la rétrospective de dix longs métrages offerte par le festival traitent d'expulsions: *Fuera de aquí!* (Hors d'ici) et *La nación clandestina* (La Nation clandestine). Le premier pour stigmatiser les intérêts miniers et les forces répressives venues à leur appui contre des paysans, le dernier portant sur la vie d'un menuisier aymara blessé grièvement en tentant de retourner à son village — il sera symboliquement impossible de trouver dans la capitale des donateurs de sang pour lui sauver la vie.

Jorge Sanjinés laisse à une leader aymara qui l'accompagne, Eulogia Tapia Quispe, le soin d'évoquer le sort de la femme bolivienne: «c'est elle qui porte le poids de la crise... qui sacrifie ses rêves pour favoriser le fils, la fille, le mari... qui ne perd pas espoir du fait d'une réforme de l'éducation rendant désormais possible l'enseignement dans la langue maternelle». Qu'elle soit femme de mineur comme Domitila, dont l'autobiographie a paru il y a quelques années, paysanne ou intellectuelle, la Bolivienne travaille à son émancipation. Il n'est donc pas étonnant de constater que c'est à Cochabamba que se déroule présentement, jusqu'au 28 juin, un congrès sur le leadership des femmes dans la construction de la cité, congrès qui réunit des déléguées de 17 pays.

Que pense Sanjinés de l'accession probable à la présidence de son pays, en août prochain, du général Hugo Bánzer? «Jamais une marge aussi faible — 22 % du vote aux élections du 1er juin — n'aura permis à un candidat de se hisser à la présidence; ça veut dire que 78 % des Boliviens n'appuient pas cet ex-dictateur» que l'on dit converti à la démocratie. Bánzer fut un leader autoritaire (1971-1978) qui supprima toute opposition et accorda la citoyenneté bolivienne à Klaus Barbie, l'ex-chef de la Gestapo à Lyon. Le retour aux années 70 est peu probable, pense le cinéaste qui ne voit pas comment la future équipe gouvernementale sera disposée à modifier le modèle économique mis en place par le président sortant Gustavo Sánchez de Losada. «Le moment est venu de réviser les engagements nationaux» car d'autres mandataires ont aussi contribué à «aliéner le patrimoine» — de 1986 à 1988, le consortium étatique minier COMIBOL a licencié 23 000 de ses 27 000 salariés — et «le peuple a mûri dans le sentiment nationaliste». Du temps des Incas, la propriété (*ayllú*) était collective, comme il sied à un peuple non individualiste qui, dans l'ère contemporaine, accueillit avec espoir la Révolution de 1952 menée par un Victor Paz Estenssoro — par la suite cependant, Estenssoro a tourné le dos à son projet d'«incorporer la masse indienne marginalisée dans la vie nationale».

«Mon pays a connu une réforme agraire plus importante encore que celle du Mexique quant à la superficie des terres redistribuées, mais cette réforme a par la suite été détournée sous la pression de fournisseurs d'aide et transformée en réforme minifundista» (de petites fermes privées). Mais Jorge Sanjinés n'est pas du genre luttreur à la traîne, il continue de s'en prendre au «pouvoir dominant interne et externe» lorsque les projets et décrets ne correspondent pas à l'intérêt de la majorité, et de dispenser des éloges à toutes ces radios communautaires qui ont su périodiquement fournir une tribune en vue de faciliter l'avènement d'une société qui soit le miroir de la collectivité bolivienne.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Sur Internet [devoir@cam.org](mailto:devoir@cam.org)  
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 8h à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0688. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

fant, de voter, de se porter candidate ou d'être élue à une commission scolaire anglophone ne rend pas ses éventuels enfants admissibles à l'enseignement en anglais, ni ne crée de présomption à cet effet», proposition qui devrait être traduite en des termes juridiques par les spécialistes en la matière du gouvernement.

En entrevue au Devoir, Jean-Pierre Proulx a qualifié son hypothèse de travail «d'extraordinairement ordinaire et d'ultra-classique», soulignant que cette notion de disposition interprétative peut être comparée à la définition de termes dans les lois qui servent à guider les juges dans leur interprétation. «On retrouve ce même type de disposition interprétative dans les polices d'assurances.»

Dans son texte à Pauline Marois, ce professeur à la Faculté des sciences de l'Éducation de l'Université de Montréal rappelle l'urgence «de régler cette affaire au Québec avant que ne s'amorce le débat à Ottawa sur le projet de modification constitutionnelle», ajoutant qu'«il n'est nul besoin d'ajouter la dimension linguistique au débat confessionnel qui sera déjà suffisamment complexe».

Vendredi, le consensus parlementaire s'est rompu quand les libéraux ont voté en bloc à l'Assemblée nationale contre le principe du projet de loi 109. Au cœur de cette cassure: les droits de la communauté anglophone et le danger de l'élargissement de l'accès à l'école anglophone. «Le drame parlementaire» de vendredi, pour reprendre l'expression de Jean-Pierre Proulx, vient de ce que le projet de loi 109 restreint le droit de vote lors d'élections scolaires dans les futures commissions scolaires anglophones aux seuls anglophones ayant le droit de fréquenter l'école anglaise ou d'y inscrire leurs enfants. Par cette limitation, le projet de loi 109 visait à éviter que des personnes aujourd'hui non admissibles à l'enseignement en anglais ne se fassent éventuellement élire à une commission scolaire anglophone et obtiennent du coup des arguments politiques, devant un tribunal, pour justifier l'admissibilité de leurs en-

fants à l'enseignement en anglais.

Le critique libéral François Ouimet salue la proposition de Jean-Pierre Proulx qui «pourrait calmer les craintes non fondées exprimées par l'aile radicale du Parti québécois». La proposition de Jean-Pierre Proulx n'apparaît personnellement de nature à rétablir le consensus et je serai prêt à soumettre cela à mon caucus dès demain [aujourd'hui].»

## Conditions sine qua non

François Ouimet réitère cependant les conditions sine qua non des libéraux: le respect, par le gouvernement, de la motion du 15 avril, jour du vote unanime à l'Assemblée nationale en faveur d'une modification de l'article 93 de la Loi constitutionnelle de 1867 pour conférer un statut linguistique aux commissions scolaires confessionnelles; le respect de cette motion découle, rappelle M. Ouimet, du respect de la motion de la Centrale des enseignants du Québec et donc la nécessité de retirer du projet de loi la restriction du droit de vote.

«Je félicite M. Proulx pour sa contribution très positive à ce débat. Il fait avancer le dossier en vue d'obtenir ce que nous souhaitons tous: une modification constitutionnelle pour implanter les commissions scolaires linguistiques partout au Québec», a dit hier M. Ouimet, réitérant que la balle est, comme depuis le début, dans le camp du gouvernement. Informé de l'enthousiasme manifesté par M. Ouimet, M. Proulx ne s'emballe pas. «Encore faut-il que le gouvernement soit d'accord avec mon idée.»

Or, du côté du ministère de l'Éducation, l'attachée de presse de Pauline Marois, Christiane Miville-Deschênes, a fait savoir que la ministre n'avait pas encore pris connaissance de la proposition de Jean-Pierre Proulx et qu'elle allait le faire en début de semaine.

Le temps presse, cependant, comme le rappelle Jean-Pierre Proulx dans son texte. «L'opposition libérale et le gouvernement péquiste doivent s'entendre. Ils ont jusqu'à vendredi prochain. C'est court, mais tout espoir n'est pas perdu. La solution passe par la réconciliation de deux buts légi-

times qui, pour l'instant, paraissent contradictoires: respecter les engagements des l'Assemblée nationale envers la communauté d'expression anglaise, mais, en même temps, selon les mots mêmes de Mme Marois «ne pas risquer d'ouvrir une brèche dans le fragile équilibre de notre réalité francophone en Amérique du Nord.»

Jean-Pierre Proulx ne manque pas dans son texte de mettre les choses en perspective. Il rappelle que ce n'est pas la première fois que «les partis se heurtent de front et s'emballent dans le jeu parlementaire autour de la restructuration scolaire». Dès 1971, rappelle-t-il, le Parti québécois faisait une obstruction parlementaire en règle au gouvernement libéral autour du projet de loi 28 qui créait à Montréal des commissions scolaires unifiées avec, en prime, des comités confessionnels. En 1988, continue-t-il, le Parti québécois votait contre la création de commissions scolaires linguistiques. «Aujourd'hui, ce sont les libéraux qui votent contre et pour des motifs linguistiques!»

## La pratique canadienne

C'est en s'inspirant de la pratique canadienne, elle-même dictée par la Cour suprême du Canada, que Pauline Marois a rédigé le chapitre du projet de loi 109 qui détermine quelles sont les personnes ayant droit de vote aux futures commissions scolaires linguistiques. Ailleurs au Canada, l'élection des commissaires chargés d'administrer les écoles de la minorité linguistique est restreint aux seules personnes qui ont le droit d'inscrire leurs enfants aux écoles françaises.

Dans quatre provinces — l'Ontario, la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard, ainsi qu'au Yukon, seuls les détenteurs du droit de fréquenter l'école française ont le droit de participer à l'élection des administrateurs du conseil scolaire francophone. Dans les cinq autres provinces, ce droit de vote est encore plus restreint. Il est réservé aux seuls parents ayant des enfants à l'école française. Ceux qui n'ont pas ou n'ont plus d'enfants en âge scolaire ne peuvent pas voter.

## GRAND PRIX

SUITE DE LA PAGE 1

sation» de la course, les bolides roulant à vitesse réduite sur un drapeau jaune. Au 54e tour d'une épreuve qui en compte normalement 69, alors que les secouristes tentaient encore d'évacuer Olivier Panis de la piste, les officiels ont agité le drapeau rouge, obligeant les voitures à regagner les grilles de départ et à s'arrêter. Les F1 n'allaient plus rugir sur le circuit Gilles-Villeneuve en 1997.

Michael Schumacher, détenteur de la pole, sur Ferrari, a été sacré champion, suivi de Jean Alesi (Benetton-Renault) et de Giancarlo Fisichella (Jordan-Peugeot). Pour Alesi, il s'agissait d'un cinquième podium en six ans à Montréal. «C'est une piste chanceuse pour moi. Je suis très content, mais nous sommes tous un peu tristes à cause de l'accident», a lancé Alesi, qui s'est montré fort préoccupé par l'état de santé d'Olivier Panis, comme la plupart des pilotes d'ailleurs.

Giancarlo Fisichella (Jordan-Peugeot) n'arrivait pas à croire qu'il montait sur le podium, son premier en F1. «C'était mon objectif de la saison», a-t-il dit. Le jeune homme de 24 ans a connu un départ pour le moins explosif. Parti de la sixième place sur la grille, l'Italien s'est faufilé troisième dès les premiers tours de roue. Et il s'est accroché tout au long de l'épreuve.

Heinz-Harald Frentzen, parti de la quatrième position, a terminé au même rang après avoir réalisé une performance en dents de scie, et surtout un mauvais départ. Le parcours de Rubens Barrichello (Stewart-Ford), qui avait causé une vraie surprise en réalisant le troisième meilleur chrono en qualifications, a pris les allures d'une descente aux enfers. Après un affreux départ, il glissait au 8e rang. Il a finalement abandonné au 35e tour en raison de problèmes d'embrayage.

N'eût été également d'un problème d'embrayage lors d'un maladroit arrêt au puits au 52e tour, David Coulthard (McLaren-Mercedes) aurait bien pu filer avec la victoire. Le circuit de l'île Notre-Dame, avec ses longues lignes droites, révélait la puissance du moteur de sa McLaren. Le tour le plus expéditif du Grand Prix appartient d'ailleurs à Coulthard en 1 min 19 s 635. Au volant de sa McLaren, Coulthard a pris la tête du peloton à deux reprises, pour un total de 20 tours. Il a néanmoins terminé au septième rang.

MICHAEL MACDONALD

PRESSE CANADIENNE

Toronto — La multitude de taxes imposées sur les maisons neuves par les différents paliers de gouvernement découragent les acheteurs, affirme la Banque Toronto Dominion.

D'après une étude menée dans 26 villes canadiennes et qui doit être dévoilée aujourd'hui, les taxes sur le terrain, sur le transfert, la TPS et la taxe de vente provinciale constituent à elles seules près de 20 % du coût d'une maison neuve.

Et c'est à Beauport que l'on retrouve, toutes proportions gardées, le plus lourd fardeau fiscal — 25 057 \$ pour une résidence unifamiliale type de 90 000 \$. C'est 27,8 % du coût total.

Cette somme additionnelle se divise ainsi: 4000 \$ de TPS, 3900 \$ de TVQ, 4300 \$ en «frais de transaction» et 12 000 \$ en «charges locales», c'est-à-dire les taxes sur le terrain et les permis.

Laval et Saint-Hubert se classent juste derrière Beauport quant au niveau de taxation le plus élevé au Canada, suivi de deux villes ontariennes, Kanata et Vaughan, puis de Saskatoon et de Mississauga.

Mais c'est à Burnaby, en banlieue de Vancouver, que la valeur absolue de l'ensemble des taxes est la plus forte: 65 000 \$ (13 %) pour une résidence de 479 000 \$.

L'étude a également découvert que ce sont

Grâce à une stratégie d'un seul arrêt, l'Écosais devait s'imposer devant Schumacher. Mais c'était sans compter un arrêt imprévu au fatidique 52e tour, en raison d'un pneu arrière gauche défectueux. Coulthard calait son moteur avant de repartir. Durée de l'arrêt: 2 min 11 s 84. La route de la victoire s'offrait à Michael Schumacher.

Mais deux tours plus tard, le Grand Prix du Canada prenait abruptement fin avec la sortie de Panis.

Schumacher et sa bande n'avaient que faire de la victoire. Elle passait au second rang, tout comme les bouteilles de champagne d'ailleurs. Les pilotes avaient la tête ailleurs.

L'accident d'Olivier Panis leur a sans doute rappelé la fragilité de la vie et leur dépendance vis-à-vis des mesures de sécurité. À titre de président de l'Association des pilotes, Michael Schumacher s'entretiendra à cet égard avec les dirigeants de la Fédération internationale automobile (FIA). Les commentaires mi-voilés d'après-course de l'Allemand laissent croire que le circuit Gilles-Villeneuve n'inspire pas confiance aux pilotes.

En pressant à froid ce Grand Prix du Canada, éliminant l'accessoire pour ne retenir que l'essentiel, on ne retiendra que quelques tours. La quintessence de la course est résumée en quelques minutes. Samedi, à quelques secondes de la fin de la séance de qualifications, Schumacher s'est rué en piste pour arracher la pole à Villeneuve. Hier, ce même Villeneuve a rencontré le mur, moins de trois minutes après son envolée.

«Très vite, j'ai été débarrassé de celui qui semblait mon plus grand rival. Je ne sais pas ce qui s'est passé pour Villeneuve, a commenté Schumacher après la course. Il a sans doute poussé un peu trop.»

Le duel tant attendu entre l'Allemand et le Québécois n'a finalement pas eu lieu. Partie remise à Hockenheim ou à Nürburgring, sur les terres de Schumacher.

En attendant, le double champion du monde est bien à sa place en tête du classement des pilotes avec 37 points, contre 30 pour Villeneuve (trois victoires et quatre abandons). Du côté du championnat des constructeurs, Ferrari domine Williams-Renault 51 à 43.

Pour le meilleur et pour le pire, le Grand Prix du Canada s'est déroulé sur un fond de rouge.

Les acheteurs de premières maisons de Yellowknife et de Whitehorse qui sont les moins imposés avec un fardeau respectif de 8,7 et 11,2 %.

D'autres villes se montrent généreuses. Il s'agit notamment de Charlottetown, Saint-Jean, Terre-Neuve, Halifax, Calgary, Edmonton et Gatineau.

Les villes qui détiennent le plus fort pourcentage d'imposition encaissent généralement au moins 10 000 \$ de taxes.

L'étude, commanditée par l'Association canadienne des constructeurs de maisons, ne s'est intéressée qu'aux villes où le secteur de la construction domiciliaire est très actif. C'est pourquoi les villes de banlieue y tiennent souvent le haut du pavé sur les métropoles.

Avec une autre baisse des taux hypothécaires, jeudi dernier, l'effervescence du marché domiciliaire devrait se poursuivre tout l'été, une saison normalement moins bonne, selon les économistes.

Cette baisse est survenue après que la Société canadienne d'hypothèque et de logement eut révélé que les ventes domiciliaires devraient cette année dépasser, voire doubler celles de 1996.

Les banques et les acheteurs de maisons neuves profiteraient assurément d'une diminution des taxes, mais les propriétaires actuels devraient, eux, assumer une plus grande part des dépenses municipales.

## FINANCES

## Une situation d'urgence

SUITE DE LA PAGE 1

re de la Ville. Ces réserves agissent comme police d'assurance. Elles sont donc des coussins financiers de grande importance. Elles servent à payer comptant une partie des immobilisations, à parer aux imprévus et à assurer une bonne cote de crédit et par conséquent, des taux d'intérêt intéressants et un service de la dette moins lourd.

Depuis l'arrivée en poste de l'équipe Bourque, les réserves ont littéralement fondu. De 102 millions qu'elles étaient en 1994, elles n'étaient plus que de 83 millions l'année dernière et pourraient chuter jusqu'à 50 millions pour l'année en cours.

«J'accuse M. Bourque de gérer les finances de la Ville dangereusement», soutient Michel Lemay, le nouveau président du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM).

M. Lemay qualifie de risqué le choix de l'administration Bourque de créer des «surplus artificiels». S'il est vrai que la conjoncture économique n'aide pas la municipalité, les autorités en place accentuent toutefois le borborygme financier par leur attitude.

L'administration Bourque a toutefois réussi à donner un peu d'oxygène au secteur commercial et industriel ainsi qu'à baisser le taux général de la taxe foncière. «Mais à quel prix?», questionne Michel Lemay pour qui les états financiers de 1996, rendus publics au début d'avril, montrent clairement les acrobaties de la Ville.

En outre, M. Lemay souligne que Montréal «paie beaucoup moins d'immobilisations comptant, faisant ainsi pression sur le service de la dette». De fait, en 1993, la précédente administration a versé 28,7 millions comptant dans les immobilisations. L'année suivante, les fonds consentis baissaient à 18 millions. Cette tendance à la baisse s'est poursuivie en 1995 et 1996 où l'administration Bourque a payé 8,5 millions et 9,8 millions.

Le dossier des immobilisations a par ailleurs fait l'objet de critiques sévères de la part du Vérificateur de la Ville dans son rapport annuel. On y lit notamment que la municipalité emprunte pour payer des dépenses courantes. Le rapport donne plusieurs exemples de financement sur 20 ans: la réfection routière, des études et des honoraires professionnels.

«Cette pratique va à l'encontre» des directives du gouvernement du Québec, souligne le Vérificateur.

Mais au-delà de la perspective réglementaire, la capitalisation coûte cher aux Montréalais. Le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, qui a mandaté deux analystes pour scruter à la loupe la gestion des dépenses d'immobilisations à Montréal, doit faire des commentaires publics demain concernant le rapport reçu.

D'ici à ce qu'il y ait des redressements, la Ville doit s'attaquer à une situation d'urgence. Dans l'immédiat, l'administration Bourque doit dénicher 14,3 millions pour assurer l'équilibre budgétaire de 1997. Jusqu'à maintenant, 18,7 millions ont été trouvés, dont sept millions provenant d'une augmentation des recettes.

Sur ce dernier point, les commerçants et industriels seront mis à

contribution. Ils devront en effet, payer en 1997 les taxes foncières pour leurs locaux vacants. Normalement, la formule de dégrèvement leur aurait permis de payer leur dû l'année prochaine.

Cet exercice complexe de compressions n'est qu'un des très nombreux éléments d'un carcan financier de plus en plus serré. L'ancienne administration a laissé en héritage une importante facture à l'égard des trois sociétés paramunicipales qui œuvraient dans l'immobilier et qui ont été affectées par la crise qui a secoué le secteur au début des années 1990. La Ville estime que ce dossier représente à lui seul des pertes financières totales de 352 millions (chiffre de mars dernier).

Le gouvernement du Québec a également sa part de responsabilité dans les problèmes qui étouffent Montréal. Il en va ainsi du déficit actuariel lié aux régimes de retraite. En 1983, Montréal a conclu une entente avec les syndicats pour amortir le déficit des régimes de retraite dont la capitalisation était exigée par Québec. Tout ça parce que durant les années 1960 et 1970, l'administration montréalaise, avec l'accord du gouvernement provincial, n'a pas toujours versé sa part dans les caisses de retraite.

Résultat: en 1997, Montréal paiera 66 millions à même son budget de fonctionnement, versement qui grimpe au rythme de 10 % par année jusqu'en 2000, pour s'établir à ce moment-là à 6 % jusqu'en 2046.

Mais le grain de sel de Québec ne se limite pas à cela. Depuis l'automne dernier, le gouvernement de Lucien Bouchard a envoyé de nouvelles factures aux Montréalais, dont celle d'une importante hausse des taxes scolaires.

De même, Montréal s'est retrouvé avec un manque à gagner de quelque 10 millions quand Québec a mis fin au remboursement partiel de la taxe de vente sur les achats de biens et services. Pour l'ensemble des municipalités, ce fardeau s'élève à 76 millions.

Mais c'était sans compter sur le pelletage colossal de 500 millions que le gouvernement fera à partir de janvier prochain et qui génère un casse-tête tant au niveau des finances que des relations de travail. Les syndicats astiquent leurs caisses dans l'éventualité d'une ponction de 250 millions dans leurs conditions salariales. La Ville de Montréal connaîtra d'ici la fin de la semaine l'ampleur de la facture dont elle héritera.

Mais cette tendance à transmettre au palier inférieur un problème financier n'est pas nouvelle. Déjà le fédéral a effectué des compressions dans ses paiements de transferts aux provinces depuis deux ans. Québec s'est donc retourné vers les municipalités. Mais voilà, il avait commencé depuis déjà un bout de temps.

Depuis son élection en 1994, le gouvernement du Parti québécois a pompé 320 millions dans les coffres municipaux: compressions de 145 millions dans les subventions, 50 millions dans la taxe sur le gaz et l'électricité et 125 millions dans le financement gouvernemental dans la Sûreté du Québec.

Les libéraux avaient ouvert le bal en 1992 en se retirant du financement du transport en commun. Une autre facture totalisant 300 millions.